

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760[®]
+
Imprimante HP 1515

145.000 FCFA

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft
Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3670 du Vendredi 3 Mars 2017 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Conseil technique de l'Ecole catholique

Envisager avec plus de chance de succès l'avenir de notre Ecole

(P.11)

Commentaire

Mieux vaut une politique d'homologation des prix que de gratuité

(P.6)

Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

Poursuivre la modernisation de la ville océane

(P.9)

AVIS A NOS LECTEURS ET CLIENTS

A compter du 1^{er} mars 2017, les bureaux de La Semaine Africaine, à Pointe-Noire, seront transférés à l'immeuble «Yaourterie Auguste-Crédit du Congo», entre les ronds-points «Les Chevaux» et «Boundji», en diagonale de Balai magique, route de l'aéroport.

Bonne compréhension!

Tél.: 06 671 44 05

05 553 16 93

05 557 02 03

Email:

lasemaineafricaine@gmail.com

Congo - Banque mondiale

Sortir le portefeuille conjoint des difficultés financières de la contre-partie congolaise

(P.3)

RD Congo



La médiation des évêques soumise à rude épreuve

Mgr Marcel Utembi Tapa, archevêque de Kisangani. (P.3)

Point de vue

Rupture et fondation du P.c.t: une impérieuse nécessité, selon Hugues Ngouelondélé

Par Achille Kinouani (P.15).

Ministère des zones économiques spéciales

Vers la construction de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire

(P.7)

Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande

Faciliter la délivrance des permis de conduire, des cartes grises et relancer le transport fluvial

(P.5)

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE

INSERTION LEGALE

Maître Fernand CARLE, Avocat à la Cour, Barreau de Pointe-Noire, dont le Cabinet est sis 12-14, avenue Fayette TCHITEMBO, centre-ville, B.P: 607, Tél.: 05.559.96.84, Pointe-Noire.

Vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur;

En l'audience de saisie immobilière du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, au Palais de Justice, salle ordinaire desdites audiences;

L'adjudication aura lieu, le samedi 18 mars 2017 à 10h00'.

Ont fait savoir à tous ceux à qui, il appartiendra:

Qu'en vertu de la grosse dûment en forme exécutoire de la convention d'ouverture de crédit à moyen terme assortie d'un cautionnement hypothécaire en date à Pointe-Noire du 31 décembre 2014, dressée par Maître Marcel NGAVOUKA, Notaire, titulaire d'un Office Notarial sis 117, avenue Docteur MOE POATY, Centre-ville de Pointe-Noire, B.P: 1526; République du Congo, dûment enregistré, aux termes duquel Monsieur DOUCOURE MAHAMADOU, dit BATY, et DRAME DOUCOURE ont donné en garantie de remboursement de la valeur du crédit accordé par la poursuivante, une propriété située à Pointe-Noire, cadastrée section C, bloc 15, parcelle n°7, superficie 1215,60m2, objet du titre foncier n°7832;

Et par la suite d'un commandement de Maître Rock LANDZE MBERE, Huissier de justice, commissaire-priseur près la Cour d'Appel et les Tribunaux de Pointe-Noire, y demeurant soussigné en date du 22 juin 2016, enregistré et publié au bureau de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire en date du 14 septembre 2016, date à laquelle, le commandement est inscrit sur le titre foncier n°7832;

Et à la requête, poursuite et diligence de la LCB BANK, société anonyme avec conseil d'administration, au capital de 10.000.000.000 F.CFA, imma-

tricolée au Registre de Commerce et du Crédit mobilier, sous le n°04 B 979, dont le siège social est sis 3, avenue Charles De Gaulle, B.P. 811, Tél.: 94.24.90, Pointe-Noire;

Poursuite et diligence de son Directeur Général, en la personne de Monsieur Rachide RAISSI, demeurant et domicilié à qualité au siège de ladite société, créancière saisissante;

Ayant pour Conseil Maître Fernand CARLE, Avocat à la Cour, au Barreau de Pointe-Noire, dont le Cabinet est sis 12-14, avenue Fayette TCHITEMBO, B.P: 607; Tél.: 05.559.96.84, Pointe-Noire;

En présence de la société CONGO TOLES, société à responsabilité limitée, au capital de 10.000.000 F.CFA, immatriculée au RCCM sous le n°02B2581, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, zone Industrielle de la Foire, représentée par Monsieur DOUCOURE MAHAMADOU, demeurant et domicilié à qualité au siège de ladite société;

Ayant pour conseil Maître Didier Christophe MVOUMBI, Avocat à la Cour, dont le Cabinet est sis sur l'Avenue MOE KAAT MATOU, derrière la Bourse du Travail, en face de l'Ecole Africaine de Développement (EAD), B.P: 1474, Tél.: 05.559.25.73/06.675.96.79, Email: cab.mvoumbi@gmail.com, Pointe-Noire, République du Congo;

Il sera, le samedi 18 mars 2017, à 10h00', procédé en l'audience de saisie immobilière du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, salle ordinaire desdites audiences, au PALAIS DE JUSTICE, à la vente sur saisie immobilière au plus offrant et dernier enchérisseur, et ce, conformément au jugement d'adjudication en date du 11 février 2017, de l'immeuble dont la désignation suit:

* Un terrain bâti, sis à Pointe-Noire, zone industrielle de la Foire, Arrondissement n°2 MVOUMVOU, ayant les désignations cadastrales ci-après: section C, bloc 15, parcelle n°07, d'une superficie de 1215,60m2, sis au quartier zone industrielle de la Foire, Arrondissement n°2 MVOUMVOU, objet du titre foncier n°7832, appartenant à Monsieur DOUCOURE MAHAMADOU, dit BATY; Ladite propriété abrite les entrepôts de la société Congo

Tôles.

Cet immeuble fait l'objet du titre foncier n°7832, de la Conservation de la Propriété Foncière de Pointe-Noire.

Il n'y a aucune construction en matériaux durables érigée sur les lieux, si ce n'est un entrepôt entièrement couvert subdivisé en trois (03) compartiments composés de tôles et de traverses en bois et fer. Tel que cet immeuble existe, s'étend et se comporte, avec tous ses droits, aisances et dépendances, sans aucune exception ni réserve, ensemble tous immeubles par destination, en particulier tout matériel pouvant avoir ce caractère, toutes constructions et installations actuellement existantes, lors même qu'elles seraient omises à la désignation qui précède et toutes améliorations et constructions nouvelles qui pourraient être faites par la suite.

*Mise à prix: 300.000.000 F. CFA augmentée de 12% du montant d'adjudication.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges, les enchères seront reçues sur la mise à prix ci-dessus, par le Ministère d'Avocat ou par les enchérisseurs eux-mêmes. Toute personne désirant enchérir, devra, pour être admise à le faire, consigner préalablement à l'ouverture des enchères, au Greffe Civil du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, une somme qui lui plaira de fixer séance tenante.

Cette somme lui sera restituée, dans le cas où elle ne demeurerait pas adjudicataire et dans le cas contraire, elle s'impliquera sur les frais et sur la fraction exigible du prix d'acquisition.

* Conditions de vente:

- Inscription au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire;
- Vente exclusivement comptant.

Fait et rédigé à Pointe-Noire, le 25 février 2017.

Maître Fernand CARLE,

Avocat poursuivant

MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

ANNONCE LEGALE N°295/2017/BZ-C

N°-----/MFBPP/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	15971 du 16-01-17	Sect -, bloc -, Pile 6; Sup: 436,00m ²	DJIRI	9-BZV	LIBALI Jean
02	13870 du 18-01-16	Sect AP, bloc 71; Pile 2; Sup: 481,95m ²	RUE MAMBOU	7-BZV	TATY BAYONNE
03	15713 du 08-12-16	Sect BD4, bloc 214; Pile 7; Sup: 687,72m ²	RUE EKONDA NKANI (QUARTIER KOMBO)	9-BZV	DIRA Marie-Claire
04	16020 du 25-01-17	Sect P6, bloc 34; Pile 11; Sup: 435,76m ²	159, RUE MBOKO	5-BZV	Michelle Cyrine OBA et Enfants
05	15922 du 30-12-16	Sect BD4, bloc 127; Pile 13; Sup: 163,87m ²	20, RUE SENGLO (QUARTIER NKOMBO)	9-BZV	NGOLO IBOMBO Wilfride
06	16058 du 03-02-17	Sect P11, bloc 49; Pile 13 (ex 1433); Sup: 270,67m ²	1433, RUE SAINTE ANNE BIS	5-BZV	NGANONGO OYELA Mayrand Fabrice
07	15561 du 07-11-16	Sect AT, bloc 24; Pile 28; Sup: 1.574,65m ²	AVENUE DU G.P.C (NGAMBIO)	4-BZV	MOUNGONDO née PIERRET Françoise
08	15562 du 07-11-16	Sect AT, bloc 20; Pile 23; Sup: 3.550,63m ²	AVENUE DU G.P.C (NGAMBIO)	4-BZV	MOUNGONDO née PIERRET Françoise
09	11053 du 25-09-14	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 176.650,00m ²	IGNIE PK 45	POOL	AWAD Kaled Aii, AWAD Haitham et AWAD Amine
10	3440 du 07-07-16	Sect F, bloc -; Pile 2; Sup: 404,00m ²	RUE KINTENGUE	1-BZV	KONGA BOKASSA Faith Bianca
11	14609 du 11-07-16	Sect D2, bloc -; Pile 5; Sup: 370,00m ²	RUE INDA	1-BZV	LENDA Nancy Eugénie
12	14607 du 11-07-16	Sect D2, bloc -; Pile 5; Sup: 360,00m ²	DIATA	1-BZV	KONGA BOKASSA Bertrand
13	14610 du 11-07-16	Sect AT, bloc -; Piles 2 et 3; Sup: 800,00m ²	NGABIO	4-BZV	Société BOK SOLUTION
14	14608 du 11-07-16	Sect P1, bloc 15; Pile 2; Sup: 305,25m ²	16, RUE BATEKES	3-BZV	KONGA BOKASSA Bertrand
15	15992 du 19-01-17	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 600,00m ²	QUARTIER KINTELE	POOL	OPA Célestin Dieudonné
16	14539 du 27-06-16	Sect -, bloc -, Pile Domaine; Sup: 20.000,00m ² soit 2ha00a00ca	VILLAGE IMPANI	POOL	SCI PERLYZ
17	15708 du 06-12-16	Sect -, bloc -, Piles 1, 2 et 3; Sup: 1.200,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	GOMBE Marcelle
18	15695 du 05-12-16	Sect -, bloc -, Pile 4, 5, 6 et 7; Sup: 1.600,00m ²	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	ELENDI Pascaline
19	9385 du 05-02-14	Sect -, bloc 07; Pile -; Sup: 1.360,00m ²	MASSENSO VILLAGE KINGOMA	9-BZV	OKOUYA PEA Blaise
20	9386 du 05-02-14	Sect BH, bloc 07; Pile 9; Sup: 400,00m ²	MASSENSO VILLAGE KINGOMA	9-BZV	MOUTOU GASSONNE Tendresse Belgina
21	11761 du 31-12-14	Sect -, bloc -, Pile -; Sup: 729.492,40m ² soit 77ha94a92ca40	VILLAGE MANDIELE	POOL	Famille NTSI
22	15970 du 16-01-17	Sect P7 suite, bloc 55; Pile 17; Sup: 449,36m ²	1488, RUE LOUVAKOU (QUARTIER PLATEAUX DES 15 ANS)	4-BZV	IBADJI Samuel Dieuville
23	14930 du 15-09-16	Sect A, bloc 7; Pile 1; Sup: 4.378,06m ²	QUARTIER OBONDO	CUVETTE	Société ENI-CONGO S.A
24	15571 du 08-11-16	Sect -, bloc 1; Pile -; Sup: 10.000m ²	QUARTIER OBONDO	CUVETTE	Société ENI-CONGO S.A
25	15097 du 20-10-16	Sect P14, bloc 85; Pile 23; Sup: 252,55m ²	37BIS, RUE OKOYA	6-BZV	NGOMOT Hesione Prudence
26	15096 du 20-10-16	Sect P10, bloc 139; Pile 9; Sup: 206,16m ²	172, RUE NKOUNA	5-BZV	NGOMOT ELA-NGOUMA Eude Félix
27	15729 du 12-12-16	Sect P7, bloc 118; Pile 10; Sup: 383,30m ²	997, RUE SOUNDA	4-BZV	Enfants MAKANGOU
28	15906 du 30-12-16	Sect -, bloc -, Piles 5, 6, 10, 11 et 12; Sup: 1.859,63m ²	MAKABANDILOU	9-BZV	MOUKILI Antoine
29	10657 du 04-08-14	Sect J, bloc 4; Pile 5; Sup: 446,59m ²	OCH (CASE J054/V)	4-BZV	KOMBO KINTOMBO Rodéric Cyrille Bienvenu
30	15631 du 24-11-16	Sect P8, bloc 174; Pile 5; Sup: 145,06m ²	RUE MAYAMA	4-BZV	Emas MAKILIMA SALEMO
31	15632 du 24-11-16	Sect P8, bloc 174; Pile 7; Sup: 309,45m ²	147, RUE GAMBOMA	4-BZV	Emas MAKILIMA SALEMO
32	14766 du 09-08-16	Sect P12, bloc 183; Pile 6; Sup: 1.464,07m ²	64, RUE LOUBOMO	6-BZV	NGAPOULA Claude
33	15738 du 13-12-16	Sect P1, bloc 57; Pile 14 ex 13; Sup: 197,00m ²	13, RUE LIKOUALA	3-BZV	SOUOUNOU ABA
34	16016 du 25-01-17	Sect P13, bloc 292; Pile 6; Sup: 510,55m ²	5, RUE NTONKAMA (QUARTIER MOUKONDO)	4-BZV	DJOMBO Henri Bertrand
35	15890 du 30-12-16	Sect I, bloc 31; Pile 11; Sup: 1.010,62m ²	ALLÉE DU CHAILLU	2-BZV	NKEOUA NIANGUI Annie Carmelle
36	15671 du 30-11-16	Sect P1, bloc 29; Pile 1; Sup: 219,75m ²	14, RUE MBETIS	3-BZV	BOUPFILI André
37	16091 du 13-02-17	Sect BF, bloc 2; Pile 10; Sup: 399,50m ²	QUARTIER MAKABANDILOU	9-BZV	GANDZIEN Christophe
38	15912 du 30-12-16	Sect -, bloc -, Pile 18; Sup: 400,00m ²	LIFOUA VILLAGE	POOL	OLASSA ELENGA Godefroid
39	14724 du 02-08-16	Sect -, bloc -, Piles 7 et 12; Sup: 800,00m ²	DJIRI	POOL	FANA Leticia Leslie
40	14723 du 02-08-16	Sect -, bloc -, Piles 1 et 2; Sup: 800,00m ²	DJIRI	POOL	FANA Leticia Leslie
41	16055 du 02-02-17	Sect CK, bloc 37; Pile 18; Sup: 197,96m ²	RUE ADJAPI QUARTIER DON BOSCO	9-BZV	GAMBONI François
42	15525 du 27-10-16	Sect P13C, bloc 78; Pile 5; Sup: 400,00m ²	RUE MPASSI QUARTIER CITE DE 17	7-BZV	AMPAT née NTSONA Leslie Mélia Carine
43	15829 du 23-12-16	Sect PA, bloc 7; Pile 6; Sup: 360,00m ²	BATIGNOLLES (MAYA-MAYA)	4-BZV	AFOUMBOULE Madeleine, ONIANGA ISSONGO D, ONIANGA AFOUMBOULE
44	14526 du 24-06-16	Sect BF, bloc 62; Pile 15; Sup: 200,00m ²	3BIS, RUE NGUELE OKASSA (NKOMBO)	9-BZV	Clarisse Richesse et Jérôme BUYA
45	15995 du 20-01-17	Sect J, bloc 17; Pile 16; Sup: 288,30m ²	J161V SOPROGI (MOUNGALI III)	4-BZV	YANGHAT née BITOTOLE KOUNBA Simone

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 28 Février 2017

L'Inspecteur Divisionnaire,

Claudio TSOEWELA

Congo - Banque mondiale

Sortir le portefeuille conjoint des difficultés financières de la contre-partie congolaise

Le portefeuille de coopération entre le Congo et la Banque mondiale, qui comporte douze projets actifs, dont un projet régional Cab (Réseau de fibre optique d'Afrique centrale), a fait l'objet d'une revue sous le thème: «Redynamisation du partenariat entre le gouvernement du Congo et la Banque mondiale». Les travaux se sont déroulés à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, du mardi 21 au mercredi 22 février 2017. Le but visé était de cerner les problèmes majeurs entravant la performance du portefeuille conjoint et de convenir de solutions pour y remédier. Après une appréciation approfondie, les résultats ont montré que l'ensemble du portefeuille reste confronté à des difficultés financières. Les contre-parties congolaises ne sont versées pour l'ensemble des projets. Ce qui affecte leur exécution normale. Face à cela, les deux parties ont décidé de revoir les modalités de financement de ces projets.

Présidée par Mme Ingrid Olga Ebouka Babakas, ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, en présence d'Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, avec pour résidence Kinshasa et Djibrilla Adamou Issa, représentant résident de la Banque mondiale au Congo, la cérémonie d'ouverture des travaux de la revue de la performance du portefeuille de la Banque mondiale au Congo a connu la présence d'un certain nombre de ministres concernés par des projets contenus dans le portefeuille de coopération

avec la Banque mondiale. Il s'agit de Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, Mme Antoinette Dinga Djondo, ministre des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Nicéphore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi et Léon-Juste Ibombo, ministre des postes et des télécommunications. Les travaux ont été clôturés par Valéry Babackas, chargé des missions de la ministre du plan, de la statistique et de l'intégration



Ahmadou Moustapha Ndiaye, Olga Ebouka Babakas et Djibrilla Adamou Issa.

régionale. Au cours de cette revue, les experts de la Banque mondiale et ceux du gouvernement ont suivi le point du niveau d'exécution des douze projets et ont proposé des mesures par secteur d'activités, pour une bonne mise en œuvre de ces projets. Les principales recommandations concernent les aspects suivants: la gestion des fonds de contrepartie; les réformes structurelles; l'appropriation des activités à la fin des projets; les résultats et les impacts et, enfin, l'application des recommandations sur la gestion financière et la passation des marchés par les unités de gestion des projets. Cette revue s'est tenue dans un contexte socio-économique particulièrement difficile pour le Congo, pays qui fait face à la chute des prix des cours du pétrole, affaiblissant ainsi ses revenus. Le Congo est

économiquement en crise, a expliqué, dans sa communication, Emmanuel Pinto Moreira, économiste en chef pour le Congo à la représentation de la Banque mondiale. Le portefeuille de coopération entre le Congo et la Banque mondiale, à travers les douze projets mis en œuvre représente une enveloppe totale de 803 millions de dollars américains. La Banque mondiale apporte son appui financier à hauteur de 296 millions de dollars américains, soit 37% et la contrepartie du gouvernement s'élève à 510 millions de dollars américains, soit 63%. Toutefois, le gouvernement éprouve des difficultés à décaisser sa contrepartie. C'est ce qu'on peut retenir de la communication de Djibrilla Adamou Issa, représentant résident de la Banque mondiale au Congo. Devant cette situation, «le groupe de la Banque mondiale continuera de mettre

Ahmadou Moustapha Ndiaye, dans son discours d'ouverture. Pour sa part, Mme Ingrid Olga Ebouka Babakas, en sa qualité de gouverneur national de la Banque mondiale, a souhaité que le partenariat avec la Banque mondiale se poursuive, pour franchir les obstacles et



Une vue des membres du gouvernement et les experts.

à contribution son expertise pour trouver des financements alternatifs en faveur des projets de développement, notamment des grandes infrastructures, en faisant intervenir ses différents partenaires», a promis

trouver les réponses «à travers la mise en œuvre de politiques sectorielles pertinentes plus efficaces parce que performantes».

Philippe BANZ

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33

Saisie & Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire:

Tel: 05.557.78.71

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

RD Congo

La médiation des évêques soumise à rude épreuve

Après avoir obtenu, grâce à leurs bons offices, l'accord du 31 décembre 2016, qualifié d'accord de la Saint-Sylvestre, la médiation des évêques en République Démocratique du Congo n'est pas encore parvenu au bout de sa mission. Les prélats continuent de négocier avec les acteurs politiques du pays, pour désamorcer la crise née de la fin du mandat constitutionnel du Président Joseph Kabila-Kabange, en attendant d'être reçus par ce dernier dont une audience était annoncée le week-end du 18 au 19 février, les évêques ne lâchent pas prise et multiplient les stratégies quant à la sortie de crise, dans un contexte rendu complexe par la disparition d'Etienne Tshisekedi, à Bruxelles (Belgique) le 1^{er} février 2017, à l'âge de 84 ans, dont le rapatriement du corps est au centre d'une polémique entre l'opposition et le gouvernement.

Les évêques de la Cenco (Conférence épiscopale nationale du Congo) devaient se retrouver, lundi 20 février dernier, en session extraordinaire, pour plancher sur certaines questions alimentant les débats au sein de la classe politique. Or, face au blocage de la mise en application de l'accord du 31 décembre, certaines langues spéculent que les évêques, avec à leur tête Mgr Marcel Utambi Tapa, archevêque de Kisangani, pourraient jeter l'éponge et demander, comme ils l'envisageaient auparavant, à la population de prendre ses responsabilités. Pourtant, les évêques n'en sont pas encore là, bien que l'accord de la Saint-Sylvestre ne fait toujours pas l'unanimité entre la majorité au pouvoir et le Rassemblement de l'opposition. L'une des questions brûlantes

demeure aussi la nomination du remplaçant d'Etienne Tshisekedi wa Mulumba, à la tête du Conseil des sages. Ce dernier était pressenti à la tête du Conseil national de suivi de l'accord, organe devant permettre la mise en application du texte. A cette question se greffe celle de la proposition par l'opposition du nom du futur Premier ministre. Jusqu'à l'heure où nous mettons sous presse, le rassemblement de l'opposition ne parvient pas encore à désigner le nom de son candidat à la primature. Le pouvoir exige la proposition de trois noms au Président Kabila plutôt qu'un seul. C'est lui qui, à son tour, devra entériner la proposition et nommer le Premier ministre attendu par tous. Faute de consensus, le Rassemblement des forces politiques et sociales acquises au chan-



Mgr Marcel Utambi Tapa (à g.) et les autres évêques médiateurs.

gement se retrouvent avec six candidats en lice pour briguer le seul poste. Deux favoris parmi eux, en l'occurrence Pierre Lumbi du G7 et Jean-Bertrand Ewanga de l'Alliance pour la République, puis un outsider, Raphaël Katebe Katoto, homme d'affaires et frère aîné de l'opposant Moïse Katumbi, lui-même candidat à la présidentielle. Le retour récemment au bercail de Katebe Katoto est interprété au sein de la classe politique comme un trouble-fête. Lui qui «pointe l'immatunité politique de Félix Tshisekedi derrière lequel la majorité des plateformes se sont déjà rangées». Héritier de son père à la tête de l'U.d.p.s (Union pour la démocratie et le progrès social), Félix Tshisekedi aurait été proposé au poste tant convoité par son défunt père, à

travers une lettre signée de sa main, remise à la Cenco. Face à cette agitation, la Cenco a éclairé l'opinion en reconnaissant avoir reçu le 17 janvier, la lettre avec proposition de nom qu'elle aurait transmise en mains propres au Président Kabila, depuis le 20 janvier. En parlant du Président Kabila, tout donne à penser que ce dernier, à cause du mutisme qui le caractérise jusqu'ici, serait à la manœuvre pour boycotter les avancées du processus de négociation conduit par les hommes d'Eglise. Il jouerait trois cartes face aux attermoissements de l'opposition qui feraient bien ses affaires. D'après un diplomate français, Joseph Kabila manie avec dextérité les cartes de «la division de l'opposition, le

VENTE DU LIVRE: «La Conférence des évêques»

Présenté au public le 7 janvier 2017 en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, le livre de Monsieur l'Abbé Charlemagne Didace Malonga Diawara-Doré, Vicaire judiciaire du diocèse de Kinkala, intitulé: «La Conférence des évêques» sera bientôt disponible au Congo. Tous ceux qui désirent obtenir ce livre qui intéresse tout le peuple de Dieu, et toute personne curieuse souhaitant comprendre le rôle de la Conférence épiscopale, sa canonicité, sa requalification doctrinale sont priés de contacter:

Aristide Ghislain NGOUMA

Journaliste de La Semaine Africaine

Tél.: 05 500 77 77 / 06 610 77 77 - Email: agngouma@yahoo.fr



calendrier électoral, l'instabilité dans l'Est du pays et au Kasaï». Il s'agit ici du Kasaï central, région en proie à des violations massives des droits de l'homme, au regard des vidéos insoutenables et accablantes illustrant des exactions perpétrées par des soldats sur la population. Ce qui a suscité le rétropédalage du gouvernement en ordonnant l'ouverture d'une enquête sur ces massacres alors qu'auparavant il en avait nié l'existence. Ajouter à cela les attaques contre des églises à Kinshasa et dans d'autres provinces du pays tel qu'à Lubumbashi, l'arrestation

mercredi 22 février à Kinshasa de onze activistes du mouvement citoyen la Lucha qui protestaient contre l'insalubrité. Notons que le rapatriement de la dépouille d'Etienne Tshisekedi aura lieu le samedi 11 mars prochain. Le sphinx de Limété, comme il était surnommé, sera inhumé au cimetière de la Gombe, à Kinshasa. C'est ce qu'a annoncé André Kimbuta Yango, gouverneur de la ville province de Kinshasa. Mais, certains militants de l'U.d.p.s exigent l'érection d'un mausolée à sa mémoire.

Aristide G. NGOUMA

LE POINT DE VENTE SOUKISSA CHANGE DE DENOMINATION ET DEVIENT LE POINT DE VENTE MIKALOU



Le Point de Vente MUCODEC SOUKISSA déménage pour un nouveau site plus spacieux et convivial. Il change de dénomination et devient à présent MUCODEC MIKALOU.

Venez nombreux profiter de votre nouvel espace d'accueil, aménagé pour votre seul confort. Parce qu'aux MUCODEC, nous tenons compte de vos exigences et nous concilions efficacité, professionnalisme et proximité.

Votre nouveau Point de Vente MUCODEC MIKALOU situé au terminus MIKALOU, au n°02 de la rue KOMBO - TSIKA, en face de la station de bus, ouvrira ses portes dès ce lundi 06 mars 2017 à 8h00.

MUCODEC, encore plus proche de vous !



Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande Faciliter la délivrance des permis de conduire, des cartes grises et relancer le transport fluvial

Le ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Gilbert Mokoki, a fait une descente, jeudi 23 février 2017, dans trois administrations relevant de sa tutelle. Il s'agit de la Direction générale des transports terrestres, la Direction générale de la navigation fluviale et l'Inspection générale des transports. A cette occasion, il a annoncé l'intention du gouvernement de lancer la Socotraf (Société congolaise des transports fluviaux), qui va exploiter les voies navigables nationales, aux côtés des unités fluviales privées. Par ailleurs, il a manifesté la volonté d'augmenter les panneaux de signalisation sur les voies publiques, tout en demandant à la Direction générale des transports terrestres, de faciliter la délivrance des permis de conduire et des cartes grises.

La Direction générale des transports terrestres, Gilbert Mokoki a instruit le directeur général, pour qu'il s'organise avec les menues recettes que le Trésor public rétrocède et les crédits de fonctionnement, pour implanter de plus en plus les panneaux de signalisation sur la voie publique. En effet, parmi les causes des accidents sur la route, il y a le manque de signalisations orientales et verticales. Malheureusement, la D.g.t.t (Direction générale des transports terrestres) n'a pas les moyens adéquats pour financer l'acquisition des panneaux de signalisation et les implanter. Autre question, celle de la délivrance des permis de conduire et des cartes grises. En ayant rendue gratuite, la délivrance de ces pièces, l'administration en charge de les établir a été privée de ses menues ressources financières. «Les opérations de délivrance de permis de conduire et de cartes grises sont décentralisées, surtout en ce qui concerne les

permis de conduire. Ce sont les structures sous tutelle, les directions départementales qui organisent des examens de permis de conduire et ensuite transmettent les dossiers à la direction générale. Or, on a constaté un dysfonctionnement au niveau de ces structures qui a créé un blocage. Il y a eu accumulation des dossiers de constitution de permis de conduire. Dernièrement, au niveau du département du Kouilou, il y a eu une remise à niveau de certains permis. Une session spéciale a été organisée, pour corriger ce genre de choses», a expliqué le ministre Mokoki à la presse. A la Direction générale de la navigation fluviale, Gilbert Mokoki a manifesté la volonté des pouvoirs publics d'investir dans le développement du transport fluvial, pour satisfaire les attentes des populations. «Le secteur des transports fluviaux se trouve dans une situation délicate, depuis la dissolution de l'ex-A.t.c (Agence transcongolaise de communications) qui englobait les



Gilbert Mokoki à son arrivée à la direction générale de la navigation fluviale.

Ports de Pointe-Noire et de Brazzaville, y compris le Chemin de fer Congo-Océan et les voies navigables. Le secteur du transport fluvial a été libéralisé. Il y a, actuellement, trois sociétés privées seulement qui ont les moyens de se mettre en règle et d'être aux normes de la navigation. Parce que les normes dans ce domaine sont très contraignantes et l'exploitation même des unités fluviales coûte très chère», a indiqué le ministre, au terme de sa visite. En dehors de l'entretien des voies navigables, le secteur des transports fluviaux se trouve confronté à la réduction du nombre des unités fluviales. «Le trafic fluvial a considérablement baissé, au niveau du Port autonome de Brazzaville et Ports secondaires. Au nombre des problèmes qui minent ce secteur, il y a l'ensablement des cours d'eau et le nombre très réduit des

embarcations privées, malgré les besoins croissants des populations des localités dépendant des unités fluviales», a-t-il expliqué. S'agissant de l'ensablement du chenal du débarcadère fluvial de Brazzaville, il a fait savoir que des efforts étaient déployés, afin de favoriser l'acostage des unités fluviales. Devant toutes ces difficultés, Gilbert Mokoki a estimé que le Fonds bleu pour le bassin du Congo, qui sera lancé officiellement ce mois-ci à Oyo, permettra de financer certains projets d'entretien des voies navigables qui nécessitent beaucoup de ressources financières. Car, «aucun Etat africain ne peut avoir les moyens d'entretenir seul les voies navigables. C'est une conjonction de plusieurs forces», a-t-il précisé.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Faciliter les études au Cameroun et des bourses d'études en Turquie

Nicephore Antoine Thomas Fylla Saint-Eudes, ministre de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, a reçu, tour à tour, en audience, lundi 27 février 2017, à son cabinet de travail, l'ambassadeur du Cameroun, Komidor Djimollouh, et l'ambassadeur de Turquie, Can Incesu, avec qui il a évoqué la question de la formation professionnelle et qualifiante des jeunes.

L'entretien avec l'ambassadeur du Cameroun a porté sur la nécessité de mutualiser les efforts du Cameroun et du Congo dans le domaine de la formation professionnelle, technique et technologique, en facilitant la tâche aux jeunes Congolais de s'inscrire dans les différents établissements de formation professionnelle au Cameroun. «Le Congo et le Cameroun doivent faciliter leurs inscriptions. En tant qu'ambassadeur, je lui ai rassuré de ma confiance». L'ambassadeur de Turquie a, quant à lui, annoncé au ministre de l'enseignement technique la tenue, du 1^{er} au 31 mars 2017, de la campagne de bourses d'études dans les universités turques, jusqu'à la licence. Ces bourses d'études s'adressent aux bacheliers de l'enseignement technique et

professionnel nés après le 1^{er} janvier 1996. «La sélection des élèves se fait uniquement sur Internet. C'est un processus gratuit qui se fait sur le site Internet de notre ambassade ou sur notre page Facebook. Les élèves doivent avoir une moyenne de 14 sur 20 ou plus. Ils doivent fournir le relevé de notes, le diplôme de baccalauréat et la pièce d'identité. Nous voulons avoir de bons élèves de par le monde et nous les encourageons à se présenter», a expliqué Can Incesu. Par ailleurs, l'ambassadeur de Turquie au Congo a informé le ministre Fylla Saint-Eudes que toutes ces informations ont été fournies au gouvernement congolais par le Ministère des affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger. Notons que les deux hommes



Nicephore Fylla Saint-Eudes échangeant avec Komidor Djimollouh.



Can Incesu reçu par Nicephore Fylla Saint-Eudes.

ont aussi évoqué les conditions à remplir pour des sociétés turques souhaitant s'installer au Congo.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA et
Larsain Polmer NKEN-
DA ZASSET (Stagiaire)

Ministère de l'économie forestière, du développement durable

Doter le Congo d'un plan national pour l'ivoire et d'un plan d'action pour l'éléphant

L'ampleur effrayante des massacres d'éléphants a engagé le Congo à élaborer et adopter un plan d'action, afin de garantir à cette espèce animale le maximum de chance de survie. C'est dans ce contexte que le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement a organisé, du 20 au 22 février 2017, à l'Hôtel Radisson Blu, à Brazzaville, en partenariat avec l'O.n.g internationale d'origine américaine W.c.s (Wildlife conservation society), et l'appui financier de l'O.n.g internationale d'origine britannique, «Stop ivory», un atelier de validation du P.a.n.i (Plan d'action national pour l'ivoire) et d'élaboration du P.a.n.e (Plan d'action national pour l'éléphant) au Congo.



Mme Rosalie Matondo entourée des participants.

L'atelier, qui s'est déroulé sous le patronage de Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement, a connu la présence, à l'ouverture, de Mme Emma Stokes, directrice régionale des programmes pour l'Afrique centrale de W.c.s, Frédéric Bokandza Paco, directeur général de l'Agence congolaise de la faune et des aires protégées, Jean-Bosco Nganongo, directeur de la faune et des aires protégées, et Marcellin Agnagna, conseiller à la faune et aux aires protégées, qui a, d'ailleurs, clos les travaux, de Mme Winnie Kiiru, représentant l'O.n.g «Stop ivory». Il a permis à la cinquantaine de participants, des spécialistes de la faune venus de l'administration publique en charge des questions de la préservation de la faune et de la société civile, d'examiner et de valider le plan d'action national pour l'ivoire et d'élaborer le plan d'action national pour l'éléphant en République du Congo. Avant de procéder à l'analyse des documents soumis à leur appréciation, les participants ont suivi une série de thèmes axés sur l'éléphant au Congo: braconnage, trafic de l'ivoire, abondance et répartition des éléphants, instruments de lutte anti-braconnage, analyse des menaces sur les éléphants, mouvements migratoires des éléphants, etc.

A la lumière des débats fructueux qui ont suivi ces exposés, les participants ont validé le plan d'action national pour l'ivoire; élaboré les grandes lignes du plan d'action national pour l'éléphant et adopté une feuille de route. Ils ont aussi élaboré un projet de suivi du couple d'éléphants qui a trouvé refuge dans le département du Pool. Les fonds relatifs à sa mise en œuvre seront mis à disposition par l'O.n.g «Stop Ivory».

A ce jour, il est constaté que les populations d'éléphants d'Afrique, estimées à plus de 1,6 million de spécimens, le siècle dernier, ont connu un déclin spectaculaire. Il y a une diminution de plus de la moitié de leurs effectifs sur l'ensemble des pays de l'aire de répartition de cette espèce emblématique. Les éléphants sont victimes du braconnage, à cause de leur ivoire et du commerce des espèces protégées. Le trafic d'espèces protégées est devenu le 4^e trafic illégal au monde, après la drogue, la fausse monnaie et la traite des êtres humains.

Ouvrant les travaux, Mme Rosalie Matondo a évoqué l'engagement du Congo dans la protection de l'éléphant. «Concernant notre pays, en sus de notre adhésion aux initiatives internationales liées à la protection des populations d'éléphants, l'engagement du Congo a encore été manifeste, lors de la 17^e conférence des parties de la Cites, tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud, du 23 septembre au 5 octobre 2016. Au cours desdites assises, en sa qualité de pays membre de la coalition pour l'éléphant d'Afrique, le Congo a soutenu toutes les propositions visant une protection intégrale de l'éléphant. Face aux massacres, des moyens plus importants et des stratégies nouvelles de plus en plus sophistiquées s'imposent pour lutter contre le braconnage et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages, en général, et de l'éléphant, en particulier», a-t-elle déclaré.

Philippe BANZ

Le Congo frappe à la porte du Fonds monétaire international

Dans son cahier «Economie», le journal Jeune Afrique du 26 février 2017 se fait l'écho d'une mission du F.m.i (Fonds monétaire international), dernièrement, à Brazzaville, qui devait examiner les comptes publics avec les autorités congolaises, pour mettre en place un programme d'ajustement. C'était en mi-février dernier. Avant l'arrivée de cette mission, Jeune Afrique affirme que les dirigeants congolais avaient mis, déjà, à exécution les premières mesures de réduction du train de vie de l'Etat. On apprend dans cet article que pour les membres du gouvernement, les déplacements à l'étranger sont désormais restreints et ouverts à un maximum de trois collaborateurs, que l'accès aux salons V.i.p dans les aéroports ou encore l'utilisation des jets privés pour les voyages à l'intérieur du pays sont aussi interdits à la plupart des ministres, de même que la quasi-totalité des primes qui leur sont accordées, ainsi qu'aux membres de leurs cabinets et aux députés, sont supprimées. Tout comme les subventions trop généreusement accordées aux partis politiques, notamment ceux proches du pouvoir comme le P.c.t (Parti congolais du travail). On apprend également à travers ce document que l'opération de nettoyage du fichier de la Fonction publique a été lancée avec pour objectif de débusquer quelque 20.000 agents fictifs. En tout cas, si l'on en croit le journal de Béchir Ben Yahmed, le Congo a frappé à la porte du F.m.i. Y aura-t-il, comme dans les années 80, des privatisations en série des entreprises publiques et les vagues de licenciements dans ce secteur? Il faut craindre que la potion soit vraiment amère, pour un pays qui a engrangé entre-temps des recettes vertigineuses, générées par les hydrocarbures, avant la chute du prix du baril de pétrole.

Un calme étonnant dans la capitale Brazzaville: effet de la crise économique?

Il règne actuellement un calme inhabituel dans la capitale Brazzaville. Les places publiques qui grouillaient de monde comme la grande Poste, le rond-point Orsi (ex-Monoprix) ou l'arrêt de la Place de la République (vers l'ex-Centre culturel français), ne sont plus aussi animées comme auparavant. De même, les heures de pointe ne se distinguent plus par des bouchons dans les grandes avenues goudronnées. Est-ce l'effet de la crise économique dont on parle tant? En tout cas, de plus en plus, les Congolais se plaignent de manquer d'argent. Les commerçants voient leurs recettes journalières en chute libre. Dans les cabinets, les administrations publiques tournent au ralenti. Depuis l'avènement de la nouvelle République et la formation du gouvernement Mouamba, certains cabinets se plaignent de manquer de budget de fonctionnement. Même la rame de papier vient à manquer. L'argent ne circule plus comme avant. On ne sait pas combien de temps va durer cette fameuse crise économique, qui laisse tout le monde inquiet.

Un sexagénaire, escroc présumé, dans les mailles du filet de la gendarmerie

Un homme de 60 ans, répondant au prénom de Jean, présenté comme escroc, a été appréhendé et remis à la gendarmerie, en début de semaine, à Brazzaville. Pendant longtemps, il aurait fait montre d'une audace singulière: quitter l'hôtel sans payer la note. En tout cas, il n'aurait pas réglé son ardoise, ni à l'Hôtel Alima, à Oyo, où il a séjourné trois mois, en 2015, ni à l'Hôtel Le Paternel, en 2016, encore moins à l'Hôtel Potal, en 2017. Chaque fois, il est descendu dans ces hôtels sans bagages, mais sans attirer le moindre soupçon sur lui. A l'Hôtel Potal, il a tenté de partir, mais cette fois n'a pu échapper à la vigilance du personnel qui a mis la main sur lui et appelé la gendarmerie. L'infortuné, père de sept enfants ayant plusieurs «nationalités douteuses», selon la gendarmerie, nie les faits, certes, mais il a été présenté devant le procureur de la République. Comme quoi neuf jours pour le voleur, le dixième, pour le propriétaire.

L'O.c.d.h tient à faire une mission d'évaluation conjointe dans le Pool

L'Observatoire congolais de défense des droits de l'homme demande, une nouvelle fois, au Ministère de la justice de mener une mission d'évaluation conjointe dans le Pool. Faute d'autorisation, les équipes de l'O.c.d.h disent n'avoir pas pu sillonner les localités du Pool les plus affectées, pour comprendre les ressorts de la crise actuelle et documenter, le récent rapport qu'il vient de publier. L'O.c.d.h se plaint de ce que «c'est le black-out dans le Pool. Les autorités communiquent très peu ou pas du tout, parfois dans le mensonge», car selon lui, «ce qui est signalé dans le Pool s'arrête à Kinkala, le chef-lieu du département. Or, à partir de Kinkala, il est difficile d'apprécier la réalité à l'intérieur du Pool...».

Pour l'achat des vaccins, il manque de l'argent dans les caisses de l'Etat

Le gouvernement a prévu, pour l'année 2017, une allocation budgétaire de quelque 300 millions de francs Cfa pour l'achat des vaccins, alors qu'il faut environ 4,9 milliards pour lutter contre les maladies qui frappent en majorité les enfants au Congo. Malheureusement, le pays connaît une chute de financements des vaccins. Et selon le journal en ligne Vox Congo, la directrice régionale de l'Oms Afrique et son homologue pour l'Afrique du centre et de l'Ouest de l'Unicef (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) «sont arrivées à Brazzaville pour, entre autres, plaider pour le relèvement de la tranche allouée aux vaccins».

Concertation politique de Ouesso

Le Rad appelle à la participation de toute la classe politique

Le Rad (Rassemblement des acteurs de la démocratie), groupement politique situé à l'opposition modérée, était en assemblée générale, mercredi 1^{er} mars 2017, au restaurant-bar «Le Zoo», à Brazzaville, sous la direction de son coordonnateur, Abel Godefroy Bouckas. Objectif: se préparer pour la concertation politique de Ouesso. A l'issue de cette assemblée générale, la coordination du Rad a rendu publique une déclaration lue par le rapporteur, Germain Ngoma. Dans celle-ci, la coordination du Rad annonce sa participation à la concertation politique de Ouesso, et appelle l'ensemble de la classe politique à faire autant. Le sénateur Gaspard Kaya Magane, qui vient de créer son parti politique dénommé: Ud.I.c (Union des démocrates et libéraux du Congo), a intégré le groupement politique du Rad qui, selon son coordonnateur, compte, maintenant, huit formations politiques.



Des responsables du Rad.

A propos de la tenue de la concertation politique de Ouesso 2017, le Rad rappelle que «la tenue des élections en République du Congo a, souvent, été un moment de prédilection aux conflits ouverts ou latents, entretenus avec malice par les leaders politiques en quête du pouvoir pour le pouvoir où la volonté manifeste des responsables des partis, groupements d'arrimer le Congo à l'échiquier international avec l'instauration de la démocratie depuis la tenue de l'historique conférence nationale souveraine, en 1991».

Le Rad relève, à cet effet, que ce groupement de l'opposition modérée, «composé de huit partis politiques légalement reconnus, a toujours été animé par le souci de promouvoir une démocratie participative au Congo». Pour ce faire, «le dialogue permanent, en vue de la recherche d'un consensus entre toutes les parties prenantes aux différentes élections, constitue une panacée d'éveil de la conscience collective autour d'un rêve commun qu'est la République, une, indivisible, laïque, solidaire et fraternelle au rythme du vivre-ensemble».

Le Rad rappelle qu'«il n'a jamais cessé de prendre une part active aux différentes concertations politiques portant sur les échéances électorales ou constitutionnelles initiées par les pouvoirs publics tenues respectivement à Ewo (Cuvette-Ouest), Dolisie (Niari) et Sibiti (Lékoumou)». «Et c'est en toute conscience patriotique que le Rad déclare, solennellement, sa participation active à la très prochaine concertation politique de Ouesso (Sangha) de 2017» sur la même lancée, «le Rad appelle l'ensemble de la classe politique congolaise ainsi que la société civile à être présents et engagés à la concertation

politique de Ouesso qui pointe à l'horizon et à faire autant, lors des autres concertations ultérieures d'intérêt vital avéré, afin de garantir, désormais, des élections libres, transparentes, crédibles, démocratiques et apaisées». Pour le Rad, «l'implication responsable de tous les acteurs politiques ou de la société civile contribue, de manière sûre et durable, à galvaniser la conscience collective dans la consolidation de la démocratie en République du Congo souhaitée par les pouvoirs publics, au seuil de la mise en œuvre de la cinquième République».

Pascal-Azad DOKO

Commentaire

Mieux vaut une politique d'homologation des prix de gratuité

La politique de la gratuité dans le domaine public est un véritable échec. Elle n'est même que facteur de désorganisation du service public. Le système communiste s'est écroulé à travers le monde à cause de sa politique économique faite de collectivisation et de gratuité du service public. La gratuité arrête l'économie. Et quand on arrête l'économie, c'est la société moderne qui s'écroule.

Si l'on veut entrer dans la modernité, il faut réussir à monétariser la société, c'est-à-dire à faire que les biens et services s'échangent suivant un système monétaire qui fonctionne de manière inclusive, en donnant aux citoyens ce qu'on appelle le pouvoir d'achat, afin qu'ils accèdent aux biens et services dont ils ont besoin. L'on comprend qu'en décrétant la gratuité de certains services publics, dans la d'administration, la santé, l'école, etc., le Président de la République était animé par le souci de permettre à tous ses concitoyens, quels que soient leurs revenus (donc leurs pouvoirs d'achat), d'accéder à ces services. Un tel système revient, en réalité, à transférer à l'Etat, la responsabilité de financer totalement la production de ces biens et services, pour que les citoyens y accèdent gratuitement. Or, tout le monde sait fort bien que l'Etat ne peut pas en être capable tout le temps. Prenons l'exemple de la gratuité de la césarienne. Pour la réaliser, cette opération

nécessite, à la fois, des équipements (hôpitaux, matériel de travail), des médicaments et de la main d'œuvre (les médecins et infirmiers qui travaillent). Sa gratuité revient donc à dire que l'Etat finance, seul, ces trois aspects, pour que l'opération soit réalisée. Il faut à l'Etat non seulement construire l'hôpital et l'équiper, tout en assurant son fonctionnement, mais encore acheter les médicaments, payer les salaires et les primes des médecins et infirmiers qui y travaillent, pour que la césarienne soit gratuite. C'était le rêve du système communiste, mais celui-ci a fini par s'essouffler. Son système économique s'est écroulé, par manque de réalisme. Entre le souci de permettre à tous les citoyens, particulièrement ceux qui ont des revenus modestes, d'accéder à un bien ou à un service et le principe économique basé sur la production de ce bien ou de ce service (qui dit production dit coût), il faut établir un certain équilibre. L'Etat peut financer jusqu'à 75% de ce bien ou de ce service, et le

citoyen 25%. Sa participation va permettre de perpétuer le système, permettant ainsi à l'Etat d'assurer la continuité. C'est dans ce contexte que la politique d'homologation des prix des biens et services produits par le système public paraît réaliste. Prenons le cas d'un bien comme le passeport. Si le Congolais est prêt à payer un billet d'avion à 250.000 F. Cfa pour voyager, payer l'établissement de son passeport à 25.000 F. Cfa lui fera-t-il tant de mal? Est-ce un problème, si un casier judiciaire coûte 1000 F. Cfa? Même un élève issu de famille modeste trouvera une aide auprès d'un proche, pour se faire établir un casier judiciaire à ce tarif. Un acte de naissance à 2000 F. Cfa ne fera pas de mal aux Congolais. Une carte nationale d'identité à 5000 F. Cfa ne fera pas jaser. Ces menues recettes concourent non seulement à renflouer les caisses de l'Etat, mais aussi à assurer des budgets de fonctionnement des administrations qui ne reçoivent rien en termes de financement de la part de l'Etat central. Même dans le domaine de la santé, les actes médicaux

peuvent avoir des tarifs homologués. Mais, ce domaine étant sensible, l'Etat peut mettre en place un système de gratuité en faveur des citoyens ne justifiant d'aucun pouvoir d'achat, des indigents et autres assistés. Ce système de gratuité peut être financé par un impôt spécial, par exemple, sur les boissons alcoolisées, sur le carburant ou par un tout autre impôt de solidarité. Autant dire que la gratuité n'est pas un principe qui favorise le fonctionnement d'une société moderne. La gratuité a des effets pervers qui brisent les chaînes de production des biens et services. Il faut sortir de ce système, en optant pour une politique d'homologation des prix. Car en payant, le citoyen contribue à la pérennité de la production du bien ou du service qu'il obtient. L'homologation des prix est un système qui consiste à soustraire certains biens et services de la logique du marché (loi de l'offre et de la demande), pour garantir leur accès à tous les citoyens.

Joëli NSONI

Téléchargez le fichier PDF du journal La Semaine Africaine dans votre smartphone ou dans votre tablette: lisez et partagez-le.

Ministère des zones économiques spéciales

Vers la construction de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire

Pour assurer les bases de sa politique de diversification économique, le Congo a entrepris, depuis 2009, de construire des Z.e.s (Zones économiques spéciales), pour renforcer son industrialisation. Après sept ans d'un travail lancinant de conception et d'études des six Z.e.s retenues à travers le pays, le Congo entre, maintenant, dans la phase concrète de construction des Z.e.s, dont la première à sortir de terre est celle de Pointe-Noire. En effet, grâce à la coopération chinoise, le gouvernement, à travers le Ministère des zones économiques spéciales, a créé les conditions de construction de ce site qui accueillera un port minéralier et une usine de potasse.

La crise économique actuelle, qui a fait reculer la croissance du Congo à moins 1% en 2016, après la chute du prix du baril de pétrole, a pour effet de miser sur la diversification de l'économie, pour ne plus dépendre d'un seul produit d'exportation: le pétrole. Les Z.e.s constituent un maillon important de cette politique économique à laquelle le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, est attaché. C'est dans ce contexte que la Z.e.s de Pointe-Noire est la première à être construite. Pas facile pour y arriver, surtout dans la phase de mobilisation de l'espace. L'acquisition du terrain de 30 kilomètres-carrés a obligé, en effet, de passer par la procédure d'expropriation. «Avec le ministre des affaires foncières et du domaine public, Martin Aimé Parfait Coussoud-Mavoungou, nous avons lancé les opérations de délimitation, d'arpentage et de bornage des 30 kilomètres-carrés qui vont constituer le parc industriel de la future Zone économique spéciale de Pointe-Noire, en accord avec l'entreprise China development institute. Dans ce processus, la

loi sera respectée», a déclaré le ministre Alain Akouala-Atipault, le 14 février, au sortir d'un entretien avec l'ambassadeur de Chine, Xia Huang. Les personnes expropriées étaient rassurées de toucher leurs droits, en justifiant, simplement, par des documents, qu'ils sont propriétaires des terrains qui se retrouvent au sein de la Zone économique spéciale. Pour ne pas perdre du temps, le ministre Akouala-Atipault a anticipé déjà sur la formation des cadres congolais devant assurer le fonctionnement de la Z.e.s de Pointe-Noire. C'est un point qu'il a évoqué avec le diplomate chinois. «La mise en place ou le fonctionnement de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire repose sur une bonne base des ressources humaines. Dans cet esprit, la Chine est prête à accueillir des agents congolais, pour qu'ils puissent suivre un cycle de formation en théorie et en pratique», a souligné Xia Huang, avant d'ajouter: «Concernant le démarrage de cette formation, nous attendons une réponse des autorités congolaises. Nous serons également en concertation avec les dépar-

tements ministériels concernés, pour que d'ici à quelques semaines, nous puissions arrêter une liste définitive des agents qui iront en Chine. Quant au nombre d'agents bénéficiaires, il sera connu en tenant compte des besoins du gouvernement congolais». Du côté du gouvernement, justement, la vision est claire, en ce qui concerne le choix des cadres. «Pour l'heure, il s'agit de réfléchir



Le ministre Alain Akouala-Atipault devant une bornede la Z.e.s de Pointe-Noire.

à la formation des hommes et des femmes qui auront la mission d'assurer l'accompagnement, le fonctionnement de ces zones économiques. Dans notre rôle de position assez transversale, nous ferons intervenir les autres Ministères, dans l'identification du personnel qui ira en Chine pour la formation. Le pilotage des Zones économiques spéciales étant assez diversifié, les profils seront également très diversifiés», a précisé le ministre des zones économiques spéciales. Signalons que le projet potasse va assurer une production d'engrais de classe mondiale, avec une capacité de de 1,2 million de tonnes de chlorure de potassium par an. Le développement, cette année, de ce projet par la société Magminerals potasses Congo S.a, filiale de «Magminerals

potash corp», s'élève à un coût global d'environ 1,364 milliard de dollars. Le port minéralier, qui servira à l'exportation de cette production, est, quant à lui, construit par la société C.r.b.c (China road and bridge corporation). Les Z.e.s sont des espaces clôturés, aménagés et équipés, à l'intérieur desquels l'Etat pratique une politique économique libérale, basée sur des conditions avantageuses accordées aux entreprises, par des mesures d'incitations fiscales, des procédures douanières simplifiées et des droits de douane réduits, pour attirer les entreprises et faciliter leurs activités. A la clé, les Z.e.s sont des pôles importants de création d'emplois et de production.

Joël NSONI

Association Rénatura Congo

Un bâtiment pour optimiser l'action des O.n.g de l'environnement

Spécialisée dans la sauvegarde de la biodiversité, notamment le suivi et la protection des tortues marines, l'Association Rénatura Congo a procédé, le 24 février dernier, à l'inauguration de son écocentre, bâtiment dédié aux associations œuvrant dans le domaine de l'environnement à Pointe-Noire. Objectif: mutualiser leurs efforts, pour rendre leurs actions davantage efficaces.



Le représentant de l'U.e, à droite, coupant le ruban symbolique en compagnie du consul de France, sous le regard admiratif de Nathalie Berheret.

Si la pluie a parfois la réputation de gâcher les bonnes choses, celle du vendredi 24 février n'aura pas découragé la centaine de personnes (autorités locales, membres des organisations de la société civile et représentants d'organismes internationaux) qui s'est réunie au quartier Tchimbamba (arrondissement 1 Lumumba), dans la rue Bois des Singes, pour assister à la cérémonie d'inauguration de l'écocentre et siège de l'Association Rénatura Congo. Sa directrice, Nathalie Bréheret, et son équipe ont fait découvrir à leurs hôtes un magnifique bâtiment, conçu et construit conformément aux principes écologiques. En témoignent la toiture en tuiles de plastique recyclé, l'alimentation en énergie renouvelable, par le biais de panneaux solaires, le système de phyto-épuration pour le recyclage des eaux usées, une ventilation naturelle et surtout les briques en terre crue stabilisées.

Cet édifice ne servira pas seulement à l'Association Rénatura Congo, mais aussi aux organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de l'environnement, au grand public et aux établissements scolaires. «Ce pôle dédié à l'environnement offrira des espaces et outils pour améliorer les compétences de ces acteurs. Il favorisera, de fait, les rencontres, coopérations, synergies entre associations et dynamisera ainsi durablement ce secteur. L'écocentre sera un outil à disposition de la société civile. Il permettra également un accompagnement des enseignants désireux d'intégrer la préservation de la nature dans leur programme», indiquait, quelques jours auparavant, un communiqué de presse annonçant l'événement.

Autrement dit, «Nous avons tenu à ce que cet espace soit dédié à la société civile de l'environnement. Notre écocentre se veut fonctionner tel une maison des associations, apportant un support technique aux O.n.gs environnementales de Pointe-Noire, tel qu'un ordinateur connecté, une boîte postale, la mise à disposition de matériel, d'espace, de ressources bibliographiques (ouvrages scientifiques et pédagogiques), mais aussi l'organisation de formations, afin de renforcer les capacités et les synergies avec ces acteurs», a indiqué Ingrid Le Ru, chargée de la vie associative et de la communication au sein de Rénatura.

C'est donc à juste titre que l'Union européenne, l'Ambassade de France et le F.f.e.m (Fonds français pour l'environnement mondial) ont financé ce projet, conformément à leur vision sur l'environnement. «L'Union européenne a été séduite par ce projet, pour diverses raisons, dont l'amélioration des connaissances scientifiques, l'écotourisme, la sensibilisation et l'éducation, car ce centre organisera des animations scolaires sur l'environnement», a indiqué Claude Bochu, conseiller politique à la délégation de l'Union européenne au Congo, représentant son institution. «Les questions environnementales, la préservation durable de notre environnement, la lutte contre les changements climatiques représentent des enjeux prioritaires que la France met au cœur même de sa politique», a souligné Jean-Luc Delvert, consul général de France à Pointe-Noire, représentant l'ambassade de son pays et le F.f.e.m. Aux O.n.gs de s'approprier cet instrument à vocation fédératrice, car leur synergie devient, aujourd'hui, un impératif catégorique, vu l'ampleur des questions d'ordre environnemental auxquelles l'humanité fait face, ces derniers temps.

John NDINGA-NGOMA

Circonscription électorale de d'Ignié (Département du Pool)

José Cyr Ebina se réjouit de la création de la commune de Kintélé

Député indépendant élu dans la circonscription d'Ignié (Département du Pool), au Nord de Brazzaville, José Cyr Ebina était, samedi 25 février 2017, face à ses mandants des villages Djiri, Kintélé et Mille Logements, lors d'une descente parlementaire au cours de laquelle il a fait la restitution de la dernière session de l'assemblée nationale. Au cours de cette session, les députés ont voté la loi créant de nouvelles communes, dont celle de Kintélé, qui englobe les villages Djiri, Lifoula et Kintélé. En même temps, il a fait don de latrines publiques aux vendeurs du marché Djiri, concrétisant ainsi une promesse faite lors de la campagne relative à l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, quand il battait campagne pour le Président Denis Sassou-Nguesso.



José Cyr Ebina.

La rencontre citoyenne que le député José-Cyr Ebina a tenue s'est déroulée en présence des chefs de villages de Djiri, Kintélé, Mille Logements et des membres du comité du marché de Djiri. Dans le mot de circonstance qu'il a prononcé, à cette occasion, il a mis l'accent sur la conscientisation des citoyens, comme en témoigne ce large extrait: «J'ai cru bon que notre cérémonie soit axée sur: d'une part, la consécration des citoyens que nous sommes à la religion du respect de l'être humain,

des biens publics et privés, dans un climat de paix et de quiétude sans lequel la vie en société ne serait que l'enfer; et, d'autre part, sur l'usage du bon sens, en vue de favoriser notre développement intégral sur la participation communautaire de tout un chacun et le vote utile à effectuer le jour des élections. Signalons que et cela va sans dire, l'homme n'est que le reflet de sa société. A cet effet, à nous de choisir quelle image portée pour notre milieu? Est-ce des gens sans actions? Ou encore celle des femmes et des

hommes vaillants, capables de jouer un rôle actif? Pour ma part, chers parents, vu l'expérience acquise, j'ai conclu, en disant: «Agir pour servir, le travail se poursuit». Par ailleurs, le tout dépend, entre autres, de la volonté, des stratégies, des moyens et pour notre cas, du type de pouvoir».

José-Cyr Ebina a aussi rappelé le rôle du député, pour lever toute équivoque: «Comme vous le savez, le député que je suis vote les lois, contrôle l'action du gouvernement qui est chargé

de répondre à nos besoins. Dans ce contexte, la recherche des solutions pousse certains Etats à déléguer une partie de leurs pouvoirs, en créant des structures décentralisées, telles que les communes. C'est ainsi que, pour le cas du Congo, avec la pression démographique de nos localités, je l'avais bien souhaité, dès mon élection en 2012, et vous avec moi, aujourd'hui, je vous l'annonce, officiellement, que ce vœu a été exaucé par le Chef de l'Etat, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, car nous venons de voter la loi portant érection de la commune de Kintélé. Enfin, soyez-en sûrs, avec les efforts déjà fournis, nos problèmes d'assainissement, de santé, d'écoles, de l'eau pour lesquels nous nous sommes battus, tout en saluant l'implication actuelle du gouvernement, d'appui au commerce, d'emploi, que sais-je encore, vont être résolus, mais au prix, je le réitère, d'un vote sage et utile».

Propos recueillis par Jean-Marc MAKOUNDI

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire

Sise à Brazzaville (République du Congo) / Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com / etudepongui2@gmail.com

«AFRICA EVENTS & CATERING»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration / Au capital de 10 000 000 de Francs CFA

03, Avenue Amilcar Cabral, 2^e étage de l'Immeuble AGC-Vie
Centre-ville (en face du Mémorial de De Brazza)
Brazzaville (République du Congo) / RCCM: CG/BZV/14 B 5445

CREATION D'UNE FILIALE A MALABO EN GUINEE EQUATORIALE

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «AFRICA EVENTS & CATERING», en sigle «A.E.C.», Société Anonyme avec Conseil d'Administration, au capital de 10 000 000 de Francs CFA dont le siège est fixé à Brazzaville (Congo), 03, Avenue Amilcar Cabral, 2^e étage de l'Immeuble AGC-Vie, Centre-ville (en face du Mémorial de De Brazza), immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/14 B 5445, tenue en date à Brazzaville du 31 octobre 2014, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire à Brazzaville (Congo), le 15 février 2017, enregistré à la recette des Impôts de Ouenzé, le 16 février 2017, sous le Folio 31/6 numéro 137, les actionnaires ont pris les résolutions suivantes:

- Création d'une filiale à Malabo, en Guinée Equatoriale;

- Pouvoir spécial donné au Président Directeur Général, en vue de la constitution de la filiale à Malabo, en Guinée Equatoriale;

- Fixation de la rémunération des administrateurs au titre d'indemnité de fonction des exercices 2016 et 2017;

- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 23 février 2017, enregistré sous le numéro 17 DA 151.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro M2/17- 365.

Pour avis et mention,

Maître Chimène Prisca Nina
PONGUI,
Notaire.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P : 1431 - Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64 / République du Congo

INSERTION LEGALE

«BOCOM-INTERNATIONAL-CONGO»,
En sigle «B.I.C. SARL»

Société Anonyme avec Administrateur Général
Au Capital social de F. CFA: Un Million (1.000.000)
Siège social: Boîte postale 4772, Entrée Km4, Route de l'Aéroport
RCCM: CG/PNR/12 B 90 / Pointe-Noire - République du Congo

AGREMENT DE CESSION DES PARTS - AUGMENTATION DE CAPITAL-TRANSFERT DU SIEGE-TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux termes des divers Procès-verbaux des Assemblées Générales Ordinaire & Extraordinaires de la société «BOCOM-INTERNATIONAL-CONGO», en sigle «B.I.C. SARL» reçus en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, le 02 décembre 2016 et dûment enregistrés; les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Agrément de cession des parts sociales;
- Augmentation du capital social de F. CFA: QUARANTE NEUF MILLIONS (49.000.000) pour le porter de F CFA: UN MILLION (1.000.000) à CINQUANTE MILLIONS (50.000.000) de F. CFA, par incorporation des réserves;
- Transfert du siège social de la société de l'Entrée Km4, Route de l'aéroport à Ngoyo Péage, derrière la Centrale à Gaz, lieu-dit «MVASSA», Boîte Postale: 4772, Pointe-Noire, République du Congo;

II- Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «BOCOM-INTERNATIONAL-CONGO», en sigle «B.I.C. SARL» reçu en dépôt au rang des minutes du Notaire soussigné, enregistré à Pointe-Noire, le 29 janvier 2016, folio 019/6, n° 1047; il a été décidé de la:

- Transformation de la société en Société Anonyme avec Conseil d'Administration avec pour:
- Premiers administrateurs:
- Monsieur SOUGNE (Président Directeur Général);
- Monsieur Blaise FONKOU-TENE (Directeur Général Adjoint);
- Monsieur Antoine IBOVI-OBOURA;
- Monsieur Jean Louis FOSSO;

- Madame Albertine KENFACK;
- La société «2 PAC CONSTRUCTION CONGO» SARL, représentée par Monsieur Antoine IBOVI-OBOURA;
- Monsieur René TAKAM;
- Madame ANDINWO MAH SAMA;
- Monsieur Franky BOGNE.
- Premiers commissaires aux comptes:
- Titulaire: Le «Cabinet Global Consulting», sis à Douala, au Cameroun, représenté par Monsieur Roger Fernand TCHOKOGUE, Expert Comptable agrément «CEMAC» n° EC 120;
- Suppléant: Monsieur André GOMEZ GNALI, Expert-Comptable agréé «CEMAC», demeurant à Pointe-Noire; Avenue Marien NGOUABI, à côté de COMACO, centre-ville, Boîte postale: 673.

FORMALITE LEGALE: Dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 2 février 2017, sous le n° 17 DA 115.

Fait à Pointe-Noire, le 20 février 2017.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire.

CONGOLAISE INDUSTRIELLE DES BOIS VACANCE DE POSTE



Intitulé du poste: Chef de service adjoint (nombre: 1 ; CPO: 2113002).

Type de contrat: CDI

Classification professionnelle: Poste ouvert en catégorie 8 de la Convention Collective des Entreprises Forestières.

Direction: Industries.

Service: Menuiserie Lurem.

Lieu d'affectation: Pokola.

Mission du poste: Sous la responsabilité du Chef de service, le Chef de service adjoint suppléera ce dernier dans l'organisation et la gestion de la menuiserie lurem.

Activités principales:

- Lire les plans techniques;
- Gérer les réglages sur les machines de menuiserie conventionnelles et commande numérique;
- Suivre chaque étape de fabrication des ouvrages à réaliser;
- Participer activement à la transformation de l'atelier vers une production industrielle;
- Participer activement au planning de production hebdomadaire;

- Participer à la mise en place d'un contrôle qualité en continu sur la totalité du processus de fabrication;
- Contrôler les pièces usinées, qualité dimensionnelle et finition, en collaboration avec les agents qualifiés;
- Assurer la production de l'atelier, en collaboration avec le chef de service;
- Respecter et faire respecter les temps de fabrication impartie sur chaque poste;
- Superviser toute la production, y compris les ateliers vernissage, égrainage, ferrage et expéditions;
- Gérer les conflits, à naître entre collaborateurs;
- Etre apte à déceler les risques de retard en production et y remédier;
- Gérer une production industrielle, en parallèle d'une production artisanale;
- Faire respecter, en permanence, le rangement et la propreté de l'atelier ;
- Assurer l'intérim du chef de service, pendant ses absences et congés;
- Etre apte à répondre à des questions techniques des clients par mail, pendant les périodes d'intérim;
- Apporter l'assistance aux collaborateurs, en cas de problème technique;
- Exécuter, à la demande de sa hiérarchie et en fonction de ses aptitudes professionnelles, toutes tâches professionnelles liées à son activité.

Qualifications requises:

- Etre titulaire d'un diplôme spécialisé dans le métier du bois ;
- Avoir une expérience de cinq (5) ans minimum dans un poste de responsabilité en atelier.

Exigences liées aux postes:

- Disposer de bonnes connaissances des techniques liées au poste;
- Posséder des connaissances de la machine «HOMAG/WEEKE» serait un plus;
- Avoir déjà gérer une équipe de plus de 50 personnes;
- Etre soucieux de la qualité des ouvrages fabriqués et livrés;
- Etre perfectionniste et organisé;
- Garantir une bonne conscience professionnelle.

Processus de sélection:

Les dossiers, comportant une demande manuscrite et un CV, doivent être déposés, au plus tard, le 15/03/2017, au service des ressources humaines de la CIB, à Pokola ou au Bureau CIB de Brazzaville (Téléphone: 06 900 12 52). Les candidatures numériques peuvent être envoyées, à l'adresse électronique suivante: crépin.malatou@cibpokola.com Les personnes retenues sur dossier, seront ensuite convoquées pour se soumettre à un test de recrutement et un entretien de sélection finale.

Fait à Pokola, le 24/02/2017.

Le Directeur Général,
Christian SCHWARZ.

Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire

Poursuivre la modernisation de la ville océane

Le Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a adopté son budget exercice 2017 qui s'élève à un peu plus de vingt et un milliards de francs Cfa (21.435.200.000) francs Cfa. C'est ce qui ressort du communiqué final présenté par Jean-Jacques Le Parrain Moi-Bayonne, deuxième secrétaire du Bureau exécutif du Conseil départemental et municipal, lors de la cérémonie de clôture des travaux de la septième session ordinaire dite budgétaire dudit conseil, dimanche 26 février dernier, sous le patronage de Roland Bouiti Viaudo, député-maire de la commune et président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire.

Clôurant les travaux de la septième session du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo a relevé que les délibérations prises par les conseillers constituent la feuille de route du bureau exécutif pour l'année 2017. «Les missions dévolues au bureau exécutif ont été clairement définies. Il va s'employer notamment à mener le plaidoyer auprès du gouvernement de la République, en vue de l'aboutissement des projets prévus pour être exécutés cette année sur le territoire de notre commune. Dans le même temps, le bureau exécutif poursuivra les négociations avec l'état en vue de l'amélioration du dispositif de rétrocession des impôts et taxes destinées à notre commune. Ce dispositif une fois corrigé et amélioré devrait faciliter à l'équipe dirigeante

de notre municipalité le guidage et le pilotage du programme d'investissement 2017, en toute sérénité. Pour cela, la collectivité de Pointe-Noire, sait compter sur l'attention que son excellence Denis Sassou-Nguesso, président de la République, lui



Roland Bouiti-Viaudo.



Une vue des conseillers.



Les conseillers devant la Place Antonetti.

a toujours accordée», a souligné Roland Bouiti-Viaudo. L'amélioration continue

du cadre de vie des citoyens de la ville de Pointe-Noire fait partie

des missions que le bureau exécutif est tenu strictement d'accomplir

à la lumière des orientations émises par les conseillers. C'est dans

cette perspective que la place Raphael Antonetti, la place Jean-Baptiste Missamou, au rond-point Tractafric, ont été réhabilitées et renouvelées. C'est dans le même élan que les conseillers ont été informés de l'achèvement des travaux de bitumage de l'Avenue Jean-Baptiste Tati-Louard, dans l'arrondissement 6 Ngoyo, à l'image de l'Avenue Antoinette Sassou-Nguesso, dans l'arrondissement 5 Mongo-Mpoukou. Par ailleurs, la réhabilitation des voiries dégradées déjà amorcée sera mise en œuvre en fonction des moyens disponibles en 2017. Roland Bouiti-Viaudo a rassuré qu'en dépit des difficultés financières que connaît actuellement la municipalité, le Bureau exécutif ne ménagera aucun effort pour exécuter le programme d'investissement 2017, à un niveau satisfaisant. Pointe-Noire est appelée, en effet, à poursuivre sa modernisation et à connaître de nouvelles et profondes mutations. Cette modernisation est une œuvre à laquelle doit participer chaque Ponténégrine et chaque Ponténégrin. L'adhésion de toute la communauté à l'action du bureau exécutif est, par conséquent, souhaitée.

Equateur Denis NGUIMBI



BANQUE DES ETATS DE L'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc du marché

Appel d'offres international ouvert

N°02/BEAC/DGE-DIPG-DIT/AOIO/Bien/2017 du 17 février 2017 pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de téléphonie IP de dernière génération aux Services Centraux de la BEAC.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage, sur ressources propres, d'homogénéiser ses systèmes téléphoniques par l'acquisition de divers équipements de téléphonie. A cet effet, elle invite, par le présent avis, les entreprises remplissant les conditions requises, à présenter une offre.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés et du Manuel de procédures de gestion des marchés de la BEAC.

Les entreprises intéressées peuvent obtenir un complément d'information et examiner le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX

Secrétariat Général - DOAAR-CGAM, 14e étage, porte 14.12 ou 13e étage porte 13.06 736, Avenue Monseigneur Vogt - B.P: 1917 Yaoundé - Cameroun
Tél.: (237) 222 23 40 30; (237) 222 23 40 60 poste 5412/5306
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation au présent appel d'offres est conditionnée au paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) F. CFA ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Le dossier d'appel d'offres, rédigé en français, peut être consulté, acheté et retiré à l'adresse indiquée ci-dessus.

Les soumissions, obligatoirement

accompagnées d'une garantie de soumission sous forme de garantie bancaire à première demande, conforme au modèle indiqué dans le DAO et d'un montant forfaitaire de XAF 7 500 000 (sept millions cinq cent mille), devront être déposées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le jeudi 06 avril 2017, à 12 heures précises (Heure de Yaoundé). Les soumissions reçues après le délai fixé seront rejetées.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
BUREAU D'ORDRE 15e étage, porte 15.01
736, Avenue Monseigneur Vogt B.P: 1917, Yaoundé - Cameroun

Les plis seront ouverts en une (01) seule étape, le jeudi 06 avril 2017, à 13 heures précises (Heure de Yaoundé), en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent y assister.

Yaoundé, le 27 Février 2017.

Le Président
de la Commission ad hoc.

Grand jubilé du 40^{ème} anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda

Le Doyenné Massengo, Ignié et Mbé a clôturé la série des pèlerinages au Mont Cardinal

La série des pèlerinages diocésains organisés en doyennés au Mont Cardinal Emile Biayenda, dans le 9^e arrondissement de Brazzaville, sur la route nationale n°2 s'est achevée samedi 25 février 2017, avec le Doyenné Massengo, Ignié et Mbé, qui a mobilisé ses communautés paroissiales et religieuses, sous l'égide du curé doyen père Daniel Mbimi, en présence de l'abbé Franck Salana, responsable du Mont Cardinal Emile Biayenda et de bien d'autres prêtres.

Tout a commencé à 9h par le rassemblement et l'animation au bas de la montagne, en attendant l'arrivée des fidèles des autres paroisses. La montée a été articulée par des arrêts de prières à chaque station du chemin de la croix. Puis, il y a eu un temps de silence observé au sommet de la montagne, pour permettre aux fidèles haletants de reprendre leur souffle. Quatre moments importants ont ponctué le dernier pèlerinage entrant dans le cadre du grand jubilé du 40^e anniversaire de la mort du Cardinal Emile Biayenda: la lecture des messages du Cardinal Biayenda; la prière universelle avec intentions libres; le chapelet en lingala, kituba et lari, par une dizaine de chrétiens par paroisse; la prière pour la cause de béatification, la bénédiction et la prière pour les malades. Au terme de la descente, le frère Antoine Ndzondzoko de la Confrérie Cardinal Emile Biayenda a fait part de sa satisfaction quant au déroulement des activités prévues. «C'est une grande première et une réussite sur le plan organisationnel et liturgique. Les pèlerinages ont

été l'une des activités phares de ces festivités, en dehors des concerts de chants et de la messe spéciale en mars avec intention pour le défunt Président Marien Ngouabi, et en même temps le 22 mars, une célébration eucharistique à la place mariale, cette fois-ci, pour le Cardinal Emile Biayenda», a-t-il confié. L'abbé Franck Salana, responsable du Mont Cardinal Emile Biayenda, a expliqué que «l'archevêque a, dans son programme, voulu que le pèlerinage se fasse par doyenné. Aujourd'hui, c'est le Doyenné Nord et l'objectif premier, c'est la prière: faire connaître au peuple de Dieu ce qu'est, ce qu'a été le Cardinal Emile Biayenda. Je le dis, parce que l'on ne peut pas aller chez quelqu'un, sans au préalable avoir une idée sur cette personne. Connaissant le cardinal, cela fera que les pèlerins puissent demander son intercession, surtout que nous avons deux prières le concernant: la prière de la béatification et de la canonisation du Bon cardinal Emile Biayenda et celle de l'intercession. L'objectif de ces pèlerinages a été atteint». Signalons tout de même que



Père Daniel Mbimi.



L'abbé Franck Salana.



Des chrétiens au pied de la croix au Mont Cardinal.

la série de ces pèlerinages marquant le grand jubilé de la mort du Cardinal Emile Biayenda a été endeuillée par le décès tragique d'une religieuse oblate, d'un âge avancé, le dimanche 19 février dernier au C.h.u de Brazzaville où elle était admise, après un malaise survenu pratiquement à la 7^e station

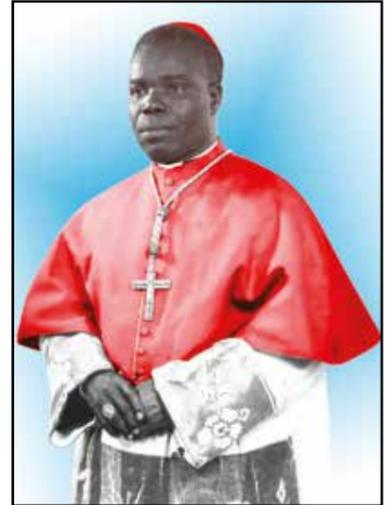
du chemin de la croix, le samedi 18 février 2017.

Victor GUEMBELA

Commission d'organisation des 40 ans de la mort du cardinal Emile Biayenda

Bientôt, des concerts de chants religieux en secteurs

Dans le cadre de la commémoration du grand jubilé des 40 ans de la mort du cardinal Emile Biayenda, prévue le 22 mars 2017, il sera organisé des concerts de chants religieux dans l'Archidiocèse de Brazzaville, à partir de 14h 30, selon le programme ci-après: Secteur n°1 – Samedi 4 mars 2017 : cathédrale Sacré-Cœur,



Notre-Dame de l'Assomption, Saint François d'Assise et Notre-Dame de Fatima, en l'église Notre-Dame de l'Assomption.

Secteur n° 4 – 1^{er} Sous-secteur - Samedi 4 mars 2017: Bacongo et Makélékélé, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo
Secteur n° 5 – Samedi 4 mars 2017: Madibou et Djoué en l'église Saint Paul de Madibou
Secteur n° 6 – Samedi 4 mars 2017: Massengo et Djiri en l'église Saint Grégoire de Kingoma.
Secteur n° 2 – Dimanche 5 mars 2017: Poto-Poto, Mougali et Mfilou, en la Basilique Sainte Anne du Congo
Secteur n° 3 – Dimanche 5 mars 2017: Ouenzé et Talangaï, en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé
Secteur n° 4 – 2^e Sous-secteur - Dimanche 5 mars 2017: Bacongo et Makélékélé, en l'église Notre-Dame du Rosaire de Bacongo.
Signalons que dans le cadre des festivités de ce grand jubilé, il sera organisé en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, un colloque en mémoire du cardinal Emile Biayenda, du mardi 14 au jeudi 16 mars 2017.

OFFRE EXCEPTIONNELLE STOCK LIMITE

DELL OPTIPLEX
Ordinateur de bureau reconditionné

IMPRIMANTE MULTIFONCTION
Impression-Photocopie-Scan

150000 F CFA HT

Tél.: 06 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Sassou Nguesso

Etude de Me Chimène Prisca Nina PONGUI
Notaire
Sise à Brazzaville (République du Congo) / Rez-de-chaussée Immeuble Patte d'Oie (SOPRIM)
Case J-490/M (en face de l'E.N.A.M)
B.P: 14745 - Tél: (242) 06 662 43 35/05 516 70 79
E-mail: etudepongui@yahoo.com / etudepongui2@gmail.com

**«Commerce, Industries, Technologies de Yamba»
En sigle «C.I.T.Y.»**
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au capital de 1 200 000 de Francs CFA
1, Avenue Chaminade, Centre-ville / Brazzaville (République du Congo)
RCCM : CG/BZV/07 B 383

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL, AUGMENTATION DU CAPITAL & MISE EN HARMONIE DES STATUTS AVEC L'ACTE UNIFORME REVISE

Suivant Procès-verbal des décisions de l'associé unique gérant de la société «Commerce, Industries, Technologies de Yamba», en sigle «C.I.T.Y.», Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 1 200 000 de Francs CFA ayant son siège social à Brazzaville, 1, Avenue Chaminade, Centre-ville, immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/07 B 383, tenue en date à Brazzaville du 26 septembre 2016, déposé au rang des minutes de Maître Chimène Prisca Nina PONGUI, Notaire de résidence à Brazzaville (Congo), le 16 janvier 2017, et enregistré à la recette des Impôts de Poto-Poto, le 16 janvier 2017, sous le Folio 11/5 numéro 0059, l'associé unique a décidé:

- * de l'extension de l'objet social aux activités ci-après:
 - l'exploitation d'une salle de loisir et d'un parc de loisir;
 - le négoce dans le secteur du bois;
 - la recherche et l'exploitation minière, le service minier;
 - la gestion et l'étude environnementale;
 - le gardiennage;
 - l'exploitation forestière et le service forestier;
 - la décontamination des zones polluées;
 - on-shore et off-shore.

Comme conséquence, modification corrélative de l'article 2 des statuts relatifs à l'objet social.

* d'augmenter le capital social de la société de la somme de trois millions huit cent mille (3800 000) Francs CFA pour le porter à la somme de cinq millions (5000 000) de Francs CFA par la création de trois cent quatre-vingt (380) parts nouvelles de 10000 Francs CFA chacune souscrites et libérées intégralement par versement d'espèces.

Comme conséquence, modification corrélative des articles 6 apports et 7 capital des statuts.

Par ailleurs, le Notaire soussigné a établi, le 14 février 2017, la Déclaration Notariée constatant l'augmentation dudit capital. Ladite déclaration a été enregistrée à Brazzaville, le 16 février 2017, à la recette des Impôts de Ouenzé, sous le Folio 31/2 numéro 133.

* de la Mise en harmonie des Statuts de la société, conformément aux dispositions de l'article 910 de l'Acte Uniforme révisé portant droit des sociétés commerciales et du GIE de l'OHADA.

Dépôt légal des actes a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville, le 23 février 2017, enregistré sous le numéro 17 DA 150.

Mention modificative des présentes a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/17 - 363.

Pour avis et mention,
Maître Chimène Prisca Nina PONGUI,
Notaire.

Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda)

Une messe solennelle, pour les 40 ans de vie religieuse de Sr Marie Brigitte Yengo

La Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda) a organisé, dimanche 26 février 2017, dans la cour de son siège à Mougali, au quartier Dix Maisons, à Brazzaville, une messe solennelle à l'occasion des 40 ans de vie religieuse de sa présidente, Sr Marie-Brigitte Yengo. Présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou, évêque de Dolisie et concélébrée par une dizaine de prêtres pour la plupart ceux du Diocèse de Kinkala, et quelques-uns de Brazzaville et des autres diocèses comme l'abbé Sébastien Zoubakela, vicaire coopérateur à la paroisse Sainte Anne du Congo et l'abbé Guy-Noël Okamba, recteur du Grand-séminaire de philosophie Mgr Georges Firmin Singha, sous l'animation de la chorale Notre-Dame de la dévotion de la Foceb.

Cette messe a connu la présence, dans l'assistance, des religieuses de la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, dont Sr Marie-Jeanne Ndissa, qui avait émis ses premiers vœux ensemble avec Sr Yengo. Il y avait aussi Sr Jacqueline Moundélé, actuelle supérieure générale de cette congrégation et

après celle organisée par la Congrégation des religieuses congolaises du Rosaire, à l'occasion des 40 ans de vie religieuse des Soeurs Marie Brigitte Yengo et Marie-Jeanne Ndissa, et qui était célébrée par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, au siège de ladite congrégation. Les homélies prononcées par les



Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou et les concélébrants à la messe.



Sr Marie-Brigitte Yengo.



Sr Marie-Jeanne Ndissa.

secouent le Département du Pool. Sr Jacqueline Moundélé a, quant à elle, apporté la lumière sur le fait que la congrégation avait déjà organisé une messe pour les 40 ans de vie religieuse des deux sœurs jubilaires et que la Foceb a voulu honorer sa présidente, en organisant cette solennelle messe à son siège. Elle a félicité Sr Yengo pour ce qu'elle fait à la tête de la fondation.

Dans son mot de remerciements, Sr Marie Brigitte Yengo, avec la vitalité qui la caractérise, a dit toute sa satisfaction pour ce don précieux et l'amour que Dieu a toujours manifesté sur sa modeste personne, malgré les vicissitudes de la vie. Reprenant les termes de sa parole de vie: «Tu m'as séduite Seigneur et que je me suis laissée séduire. (Jérémie 20, 7)», elle a invité les parents et les jeunes

filles à se consacrer à la vie religieuse, car de plus en plus les noviciats se vident par manque de vocations. Bien sûr, elle a loué aussi les vertus du mariage, qui n'est pas aussi une vie facile. Elle a rappelé l'événement de ses premiers vœux, le dimanche 20 février 1977, en la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, au cours d'une messe où elles furent consacrées religieuses par le Cardinal Emile Biayenda, dont on célèbre cette année, le 40^{ème} anniversaire de la mort.

Pascal BIOZI KIMINOU



Les participants à la messe.

d'autres religieuses. Pour les 40 ans de vie religieuse de sa présidente, la Foceb s'est mobilisée, pour une messe solennelle qui a réuni beaucoup de chrétiens. Invitée, la première dame, Mme Antoinette Sassou-Nguesso, a envoyé un mot d'excuse, en raison d'un empêchement de dernier moment. La ministre du tourisme et des loisirs, Mme Arlette Soudan Nonault, y a participé, avec son mari et sa famille, tout comme le député Jean De Dieu Kourissa, rehaussant ainsi l'éclat de la cérémonie. Cette messe est intervenue

deux pères évêques (lundi 20 et dimanche 26 février) étaient focalisées autour de la disponibilité, la fidélité, le dynamisme et la confiance en Dieu dont ont fait montre les deux jubilaires durant les quarante ans de leur vie religieuse. C'est donc une grâce enrichissante pour les deux sœurs qu'il faut préserver. A la messe organisée par la Foceb, il y a eu un mot de Mgr Louis Portella Mbuyu évêque de Kinkala, lu par un prêtre de son diocèse, pour remercier Sr Yengo pour tout ce qu'elle fait en faveur du Diocèse de Kinkala, meurtri par les événements dramatiques qui

Premier dimanche du Carême-A-

Le Christ a vaincu la tentation par l'obéissance et la fidélité à son Père

Textes: Gn 2,7-9; 3,1-7; Ps 50; Rm 5,12.17-19; Mt 4,1-11

Dans l'épisode de la tentation (ou du test de fidélité) de Jésus, le diable (celui qui divise, qui sépare, qui éloigne de Dieu) cherche à jouer sur la filiation de celui-ci, en insinuant le doute: «si...». L'épreuve va passer par des points sur lesquels l'homme manifeste une grande vulnérabilité: la faim, la recherche de sécurité (assurance), la détention de pouvoir. Par ailleurs, dans cet épisode, le Christ est présenté comme un homme quelconque qui ne trouve son appui que sur la Parole de Dieu. A chaque épreuve, il répond par la Parole de Dieu. C'est un acte d'obéissance à Dieu, de confiance absolue en sa Parole. Pour nous, sonne encore de manière plus forte l'exhortation du Psaume: «Aujourd'hui si vous écoutez sa parole, ne fermez pas votre cœur...» (Ps 94,7-8). En prenant appui sur la Parole de Dieu et les autres moyens de la grâce, l'homme entre davantage dans la voie de la fidélité au Seigneur et reçoit la force de vaincre la tentation.

L'épreuve du pain (ce qui soutient la vie de chaque jour) est la première que l'on présente à Jésus. En refusant d'ordonner aux pierres de devenir du pain, le Christ enseigne que la vie est tout d'abord reçue de Dieu, et c'est lui le premier qui la nourrit, la soutient et finalement l'ouvre à l'éternité où elle ne finit plus. Il n'y a de vie pour l'homme que dans la dépendance à Dieu. Il n'y a de vie qui vaille la peine que dans cette dépendance.

L'épreuve du pinacle du temple porte sur la recherche de sécurité, d'assurance absolue qu'aucun danger ne pourra m'atteindre. Le Seigneur répond tout autant avec un passage des Ecritures: «Tu ne mettras pas le Seigneur ton Dieu à l'épreuve» (Dt 6,16). Dans le désert, Israël avait mis Dieu à l'épreuve en demandant de l'eau, pour voir s'il était avec lui ou non (Ex 17,1-7). A cette épreuve, le Christ oppose une obéissance inconditionnelle. Il s'agit ici d'une épreuve pour tester la fidélité à Dieu, la confiance absolue en sa providence, sans que cela ne dépende de moi.

Le Psaume qu'utilise le «diviseur» (Ps 91,11-12), commence par cette confiance absolue: «Quand je me tiens sous l'abri du Très-Haut et repose à l'ombre du Puissant, je dis au Seigneur: mon refuge, mon rempart, mon Dieu dont je suis sûr» (Ps 91,1-2). Il n'y a pas de «muscles à bander», mais de se confier humblement en cette providence qui ne se trompe jamais en ses desseins. L'épreuve du sommet de la montagne, la troisième, joue sur la possession de pouvoir et de biens, «les royaumes de la terre». N'importe qui aurait bien voulu les posséder. Le Christ refuse d'adorer le diviseur. Il n'y a que Dieu qui mérite d'être adoré. Ce sera une affirmation solennelle du livre de l'Apocalypse: «Tu es digne, Seigneur notre Dieu, de recevoir la gloire, l'honneur et la puissance...» (Ap 4,11). En outre, la communauté chrétienne n'hésitera pas à confesser que Dieu a soumis l'univers entier au pouvoir du Christ; c'est lui qu'il faudra adorer (Ph 2,10). C'est aussi à cet endroit qu'on peut contempler le cœur du Christ qui aime son Père d'un amour sans partage.

Cet épisode de la tentation de Jésus montre que sans un appui sur la Parole de Dieu, la fidélité humaine ne saurait tenir. Le cœur de l'homme est parfois le théâtre du combat que se livrent notre désir d'appartenir entièrement à Dieu, de lui être totalement soumis et le désir contraire de nous en éloigner, d'organiser notre vie sans lui ou, pire encore, de nous mettre, nous, à sa place, décidant le bien et le mal. C'est cela le péché des origines. A leur création, l'homme et la femme ont été destinés à partager la vie même de Dieu. Mais, cédant aux insinuations du tentateur, ils vont s'en séparer, s'en éloigner. Le Christ viendra prendre sa revanche sur le tentateur en opposant son obéissance inconditionnelle à Dieu. C'est en Lui et par Lui que le chrétien peut vaincre aujourd'hui. En donnant sa vie pour les hommes, il a montré la plus grande obéissance à son Père, et a placé l'homme sous le régime de la grâce où toute séparation de Dieu est vaincue.

Abbé Ildevert M. MOUANGA
Grand Séminaire Card. E. Biayenda.

Conseil technique de l'Ecole catholique

Envisager avec plus de chance de succès l'avenir de notre Ecole

Conformément à une des recommandations du dernier Conseil national de l'Ecole catholique qui a eu lieu à Impfondo du 11 au 18 septembre 2016, il se tiendra du 7 au 11 mars 2017, au C.i.o (Centre interdiocésain des œuvres), à Brazzaville, le Conseil technique de l'Ecole catholique.

Placé sous l'égide de Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, et président de la C.e.edu.c (Commission épiscopale de l'éducation catholique), ledit conseil regroupera tous les directeurs de l'Ecole catholique des neuf diocèses du pays. Ce conseil technique, le premier du genre depuis le réinvestissement de l'Eglise particulière du Congo dans l'enseignement, se tient à mi-parcours de l'année scolaire.

Aussi, sera-t-il l'occasion d'un double regard: rétrospectif, pour relire le chemin parcouru depuis les assises d'Impfondo et prospectif, pour envisager avec plus de chance de succès l'avenir de notre Ecole et ce, jusqu'à la prochaine session du Conseil national. Cette année, il reviendra au diocèse

de Gamboma de l'abriter, probablement en septembre prochain. La révérende Sr Agnès Clarisse Nkourissa, secrétaire générale de la C.e.edu.c et son assistant, M. Raoul Sika y feront le compte-rendu de la réunion sous régionale de l'O.i.e.c (Organisation internationale de l'enseignement catholique) à laquelle ils ont récemment pris une part active, à Yaoundé, au Cameroun. En outre, les services techniques de la C.e.edu.c exposeront sur le suivi budgétaire et présenteront le Projet pastoral et d'aumônerie, le Guide de l'Enseignant à l'Ecole catholique et le Guide pour le Respect et la Sauvegarde de la Création; des instruments qui, à n'en point douter, constitueront avec le projet éducatif et le projet pédagogique les



Mgr Anatole Milandou entouré des participants au Conseil national de l'Ecole catholique (Ph. d'arch.).

principales pièces de bord sur la route de la promotion de l'identité catholique de notre Ecole. De son côté, la direction diocésaine de l'Ecole catholique de Pointe-Noire saisira cette opportunité pour édifier les participants sur le travail abattu par la commission de suivi des recommandations issues des états généraux de

l'Ecole catholique qu'a abrité la paroisse Christ Roi, du 26 au 28 octobre 2016. Par ailleurs, comme il leur avait été recommandé, les directeurs diocésains de l'Ecole catholique proposeront à l'assemblée la maquette du macaron que devront, dorénavant, porter les élèves de nos écoles. Au terme des travaux de ce



**Radio
Magnificat 93.5 FM**

Notre Radio, à votre service depuis plus de 5 ans. La Radio de la Joie, la Joie de ceux qui (s)'aiment! 93.5 FM

Nos Contacts: Tel: 05 531 12 60 - 05 543 12 30 - 06 952 17 68

E-mail: radio.magnificat@yahoo.fr

Radio Magnificat est située dans l'enceinte du Centre Interdiocésain des Œuvres (CIO), près du CHU, derrière l'Ambassade de Chine

Conseil technique, l'archevêque visitera, le vendredi 10 mars 2017, un échantillon d'écoles catholiques de Brazzaville et le lendemain samedi 11 mars, il présidera la célébration eucharistique de clôture de ce Conseil technique, en l'église Saint Pierre Claver de Bacongo. Il sied aussi de noter qu'après Douala, Brazzaville aura l'honneur d'abriter, en décembre prochain, la réunion de l'O.i.e.c pour la sous-région Afrique centrale. Véritable rendez-vous du donner et du recevoir, cette rencontre se présente aussi comme un défi majeur que l'Ecole catholique en particulier et plus généralement l'Eglise

qui est au Congo se doit de relever. L'enjeu est vraiment de taille!

Antoine
BOUBA-BOUBA
Service de la promotion de l'identité catholique de l'Ecole et de la formation /C.E.EDU.C.



REPRESENTATION EN REPUBLIQUE DU CONGO

Boite postale 1093 Tel.: 06 808.13.24./05 737.37.03
6, rue du 18 mars 1977
Quartier Mission Catholique Sacré Email: cobbr@unhcr.org
Centre - Ville Brazzaville

AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE DE CONSULTANT NATIONAL N°04/2017

La Représentation du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés en République du Congo procède au recrutement d'un(e):

Titre du Poste: Consultant National en Droit International de réfugiés et en Action Humanitaire.
Catégorie: Consultant National (NOD)
Lieu d'affectation: Brazzaville, Congo
Date d'entrée en Fonction: Immédiate
Durée d'affectation: Décembre 2017
Date limite: 12 Mars 2017

1. Description de tâches:

Sous la supervision directe du Représentant, le ou la titulaire de ce poste sera chargé (e) des attributions suivantes:

- Appuyer le Ministère des Affaires Sociales et d'autres Ministères à développer leurs capacités en matière de Droit International des Réfugiés et en ce qui concerne la réponse humanitaire pour les personnes déplacées internes.
- Apporter un appui technique au Ministère pour toutes les questions relatives aux personnes relevant du mandat du HCR.
- Renforcer la coopération entre le HCR et le Ministère des Affaires Sociales en identifiant des domaines de collaboration qui pourraient être explorés notamment en associant d'autres départements ministériels.
- Favoriser la prise en compte des personnes relevant de la compétence du HCR dans les discussions relatives aux documents de politique et aux lois.
- Supporter le processus de renforcement de la collaboration entre le HCR et les acteurs de développement en favorisant l'inclusion des personnes relevant de la compétence du HCR dans les priorités identifiées au cours des discussions pour l'élaboration des prochains Plan

National de Développement et UNDAF.

2. QUALIFICATIONS REQUISES:

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire en Sciences Sociales ou l'équivalent.
- Avoir une bonne maîtrise du Français et de l'Anglais.
- Avoir de bonnes connaissances de l'outil informatique, notamment du Windows et des logiciels. Word et Excel, ainsi que des notions d'accès et navigation sur Internet.

3. COMPETENCES SOUHAITEES:

- Disposer d'une expérience de travail d'au moins 12 ans.
- L'expérience de travail de 5 ans minimum dans une capacité internationale est un atout considérable.
- Familiariser avec le Droit international des réfugiés et l'approche Cluster.
- Faire montre de discrétion et savoir gérer des dossiers confidentiels sensibles.
- Etre disponible, flexible et capable de travailler en équipe dans un milieu multiculturel.

4. DEPOT DE CANDIDATURE:

Les dossiers de candidature doivent comprendre:

- Une lettre de candidature et un curriculum vitae portant une adresse électronique;

- Photocopies des diplômes et attestations;
- Copies des certificats de travail justifiant l'expérience professionnelle;
- Une notice personnelle des Nations Unies (P11) à jour, signée. Document disponible sur internet [hitn://www.unhcr.fr/paaes/4aae-621d24b.html](http://www.unhcr.fr/paaes/4aae-621d24b.html)

5. CONDITIONS:

Les personnes intéressées par cette annonce doivent envoyer leur demande sous pli fermé aux adresses suivantes:

- Représentation de l'UNI-1CR en République du Congo à Brazzaville: 6, rue du 18 mars 1977- Quartier Mission Catholique Sacré-Cœur, Centre-ville, B.P 1093 Brazzaville.

Ou

- Au Bureau de Terrain de l'UNHCR à Betou à l'adresse suivante:
- Quartier CA. METRES-Betou.

Veillez porter la mention suivante sur l'enveloppe «AVIS DE VACANCE DE POSTE EXTERNE 04/2017» Seules les personnes présélectionnées seront convoquées pour entretien et aucun dossier ne sera rendu aux candidats. Ne joignez donc que des photocopies.

Les demandes de candidatures seront reçues tous les jours ouvrables entre 8h00mn et 17h30mn. Les termes de référence du poste sont disponibles à la guérite de la Représentation UNHCR à Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 20 février 2017

L'ADMINISTRATION
DU HCR

Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement

Un contrat pour renforcer les capacités techniques de l'administration forestière

Le Ministère de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement a signé mardi 21 février 2017, à l'hôtel Radisson Blu M'Bamou Palace, à Brazzaville, un contrat de prestation avec le consortium Terea - Cirad - Frm et Nature +, relatif au renforcement des capacités techniques de l'administration forestière, dans le cadre du projet d'appui à la mise en œuvre de l'Apv-Flegt (Accord de partenariat volontaire - Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux). Ce consortium est composé de quatre associés: Terea, un cabinet d'études spécialisé en terre, environnement et aménagement, basé en France, associé à trois partenaires de longue durée, le cabinet Frm, le Cirad, un organisme de recherche et l'association Nature +. Ce contrat a été paraphé par Mme Rosalie Matondo, ministre de l'économie forestière, du développement durable et de l'environnement et par Benoît Demarquez, directeur général de Terea, pour le compte du consortium.



Benoît Demarquez et Rosalie Matondo signant le contrat de prestation de renforcement des capacités.

l'importance des responsabilités qui, dans ce cadre, seront données aux administrations décentralisées face à l'impressionnante étendue forestière du Congo. Le contrôle de la légalité ne pouvant être assuré depuis Brazzaville, mais à partir des directions départementales, proches du terrain et disposant d'une connaissance fine du contexte et des entreprises intervenant, dans leurs circonscriptions. Aussi, a-t-il espéré que l'implication de chacune de ces quatre structures du consortium, dans la formation, permettra sans aucun doute, de répondre au mieux aux besoins identifiés. Les compétences complémentaires de chaque membre de l'équipe et les expériences en formations universitaires et formations de terrain que ces partenaires partagent seront mises à pro-

fit, pour accomplir au mieux la tâche qui leur est confiée. Pour former les agents des 11 directions départementales, réparties entre le Nord et le Sud du Congo, le consortium mobilisera pas moins de 800 hommes par jour, pour suivre des formations assurées par des experts internationaux et nationaux sélectionnés, pour leur expérience et compétence. Ce, afin de couvrir l'ensemble de la grille de légalité. La ministre Rosalie Matondo a pris, ce faisant, l'engagement de son entière disponibilité à faciliter la prestation du consortium, dans le cadre de ce contrat, conformément au strict respect des clauses. «*Toute administration publique ou privée qui aspire à l'excellence, doit renforcer ses compétences, améliorer l'organisation du travail, disposer de nouveaux outils et méthodes; ajuster les procédures, évaluer et développer les partenariats. Ces pratiques sont devenues fondamentales, pour qu'une administration demeure performante. C'est pour cette raison, que nous avons placé le renforcement des capacités de l'administration forestière au cœur de notre action, étant entendu qu'il constitue un des facteurs clés de la gouvernance forestière. En 2010, la République du Congo a signé un accord de partenariat volontaire (Apv-flegt) avec l'Union européenne. Le but de cet accord étant de renforcer la gouvernance forestière et de fournir un cadre juridique visant à assurer que tous les bois et produits dérivés expédiés vers l'Union européenne, à partir de notre pays, ont été produits légalement*», a-t-elle déclaré.

Notons que la mise en œuvre effective et efficiente de toutes ces mesures visant à garantir la bonne gouvernance et la gestion durable des forêts intervient dans un contexte international marqué par certaines préoccupations majeures, notamment la promotion de l'économie verte.

Philippe BANZ

Ministère de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi

Don de matériel de transformation agro alimentaire et de contrôle qualité au L.t.a.a.c

Cybril Prigent, responsable du projet Pamtac-B (Projet d'appui, à la transformation agroalimentaire et à la commercialisation des produits transformés, à Brazzaville), représentante de l'Ong Essor, a remis vendredi 24 février 2017, au L.t.a.a.c (Lycée technique agricole Amilcar Cabral), un matériel de transformation agro-alimentaire et de contrôle qualité destiné à améliorer les enseignements prodigués aux élèves de la filière R7. Ce don a été réceptionné par Nicéphore Antoine Thomas Fila Saint-Eudes, ministre de l'enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, en présence de Haullier Nguemba, proviseur dudit lycée. Le partenariat entre le projet Pamtac-B et le lycée technique



Une vue du don.

agricole Amilcar Cabral date de juin 2016. Les actions de ce projet concernent principalement le renforcement des compétences professionnelles des jeunes, des étudiants et des élèves, dans le domaine du maraîchage et de la transformation agro-alimentaire. Réceptionnant le don, le ministre Nicéphore Antoine Thomas Fila Saint-Eudes s'est réjoui du partenariat entre le projet Pamtac-B et le lycée technique agricole Amilcar Cabral. Il a annoncé, à cet effet, la tenue au mois de mars, des journées portes ouvertes du lycée technique agricole Amilcar Cabral, dans le but d'exposer les différents produits transformés. Selon lui, ces journées portes ouvertes permettront aussi aux élèves qui sont dans des collèges, de voir ce qui se fait au lycée. Par la suite, le ministre a visité d'autres structures parmi lesquelles, le laboratoire de microbiologie alimentaire. «*Je suis satisfait de ce que le laboratoire de microbiologie alimentaire est mis en place, l'appui aux maraîchages marchent normalement ainsi que l'appui à la transformation des produits agricoles. Les divers produits fabriqués seront vulgarisés d'ici peu*», a-t-il déclaré. Pour Cybril Prigent, le matériel de transformation agro-alimentaire était important, pour promouvoir la filière de transformation agroalimentaire. «*Depuis quelques années, les élèves de cette filière n'avaient pas de matériel, pour travailler. Ils apprenaient la théorie, mais ne pouvaient faire la pratique, parce qu'ils étaient limités par les moyens. Avec l'arrivée de ce matériel, nous avons voulu que ces élèves fassent des expérimentations, pour devenir des entrepreneurs en transformation agro-alimentaire et leur donner la possibilité de faire des nouveaux produits*», a indiqué le responsable du projet Pamtac-B. Signalons qu'il sera proposé, aussi, dans l'enceinte du même établissement, un espace d'expérimentation au profit des entrepreneurs, dans le domaine de la transformation agro-alimentaire.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Le contrat prendra fin le 30 novembre 2018 et son coût des prestations s'élève à 679.585 euros, soit 445.778.834 Francs Cfa. Il a pour objet de réaliser une série d'actions de formation, notamment au niveau des directions départementales, en vue de renforcer les capacités des agents, afin de leur permettre de mieux effectuer les contrôles de la légalité des activités forestières sur l'ensemble du territoire. Les bénéficiaires de ces formations seront les brigades et les postes de contrôle. Pour Benoît Demarquez, la formation sera bien donnée au regard de la complexité de la légalité des activités

forestières. Aussi, a-t-il souligné que «*la légalité n'est pas une simple histoire de forêt: bien plus complexe, le contrôle de la légalité couvre, à la fois, les aspects forestiers: contrôle des diamètres, des volumes, des assiettes de coupe... mais aussi les aspects sociaux, tels que le droit du travail, le respect des droits d'usages et droits coutumiers, le droit de l'environnement, le droit fiscal... Il suffit de se référer à l'exhaustive grille de légalité, élaborée dans le cadre du Flegt, pour comprendre la complexité de la tâche dévolue à votre administration*». Il a indiqué, par ailleurs, qu'il est essentiel de souligner

RAPID'SERVICES

Vous qui cherchez un service de qualité et rapide! Vous qui préférez un service avec garantie! Rapid'Services répond à tous vos besoins dans les domaines ci-après:



- * Affrètement canot rapide;
- * Bureau de change;
- * Réservation d'hôtel;
- * Location véhicules;
- * Conciergerie;
- * Tourisme;
- * Billets d'avion nationaux et internationaux;
- * Transfert & Assistance voyage;
- * Expédition courrier;
- * Salon d'accueil.

A l'abri de l'agitation du Beach, vous trouverez dans nos salons un espace pour travailler calmement, vous restaurer ou simplement vous reposer avant votre départ. Vous trouverez également une connexion internet Wi-Fi et d'équipements bureautiques mis à votre disposition.

Rapid'Services, pour une synergie d'expérience et de compétence! Rapid'Services, pour simplifier votre quotidien et faciliter vos liaisons! Rapid'Services, depuis 2007 au service des particuliers et des entreprises. Rapid'Services, du lundi au samedi, de 7h30 à 17h et le dimanche de 7h30 à 12h.

Pour tout contact:

Agence du Beach de Brazzaville
Tél.: 05 520 78 00 / 05 700 05 04 / 06 953 74 74
Email: rapidservices95@yahoo.fr

Errata

Il s'est glissé deux erreurs dans l'article intitulé: «*Le ministre B.J. Richard Itoua accueilli par les étudiants dans la liesse de l'agrément définitif de leur établissement*», publié en page 11 de notre parution du mardi 28 février 2017.

Dans le chapeau: lire «*en signant la note de service de l'agrément définitif le 6 décembre 2016*», au lieu de «*6 décembre 2017*».

Dans la première colonne, au lieu de «*Pour dispenser des enseignements de qualité, son établissement, a-t-il poursuivi, s'appuie sur 7.052 enseignants*» lire «*s'appuie sur 102 enseignants*».

Toutes nos sincères excuses aux responsables de l'E.s.g.a.e et à nos lecteurs, pour ce désagrément.

CHANGEMENT DE NOM

Pour des raisons spirituelles et de convenances personnelles, Monsieur ZOMAMBOU-BONGO Georges Thierry David a décidé de changer de nom, pour s'appeler: BONGO Thierry Béni. Toute personne en désaccord avec cette initiative est invitée à exprimer son opposition dans ce même journal, dans un délai de trois (3) mois.

EN MARS, TOUTES LES FEMMES SONT A L'HONNEUR



canalplus-afrique.com

 **06 877 92 92**
(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
 SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

**LE MOIS DES FEMMES
SUR LES BOUQUETS CANAL+**

MARS 2017

**LES BOUQUETS
CANAL+**

Rupture et fondation du P.c.t: une impérieuse nécessité, selon Hugues Ngouelondélé

Après plusieurs tournées à la rencontre du peuple, dans le cadre de «Po Na Ekolo», le député P.c.t élu dans la circonscription de Gamboma (Département des Plateaux) et maire de la ville de Brazzaville, M. Hugues Ngouelondélé, a eu à mesurer la perception de la jeunesse congolaise sur les pratiques de l'élite au pouvoir. Il a ainsi constaté la dissociation que fait cette jeunesse entre le Parti congolais du travail (P.c.t) et son leader, Son Excellence Denis Sassou-Nguesso, Président de la République. Si son leader bénéficie toujours de la confiance de la jeunesse congolaise, le P.c.t et sa cohorte de cadres, au contraire, se trouvent rejetés en raison du contraste qui existe entre les volontés du leader et les réalisations opérées. De cette expérience, il nous décline, dans son livre à caractère pamphlétaire, intitulé: «P.c.t: Faire la politique autrement», sa critique sur le fonctionnement réel de ce parti et ses solutions, en vue de la reconquête de la confiance de la jeunesse.

L'un des problèmes de l'élite au pouvoir au Congo, qui explique en partie l'échec des politiques publiques menées jusqu'aujourd'hui, est celui de sa déconnexion de la réalité, en conséquence de son éloignement du peuple. Nos élites au pouvoir vivent en apesanteur, si bien que la moindre opportunité de rencontre avec le peuple ne manque pas de créer un choc. Le retentissement qu'a eu la sortie du livre du député-maire de Brazzaville, M. Hugues Ngouelondélé, relève de ce constat.

Le titre en lui-même, «P.c.t: Faire la politique autrement», fait référence au crédo du moment, cher à Son Excellence Monsieur le Président de la République Denis Sassou-Nguesso à savoir: la rupture. A l'image de ce dernier, le député-maire de Brazzaville Hugues Ngouelondélé en appelle à un nouvel ordre politique qui passerait par une pleine refondation du P.c.t: nom, statuts, emblème..., et surtout méthodes de travail, pour mieux accompagner la matérialisation des volontés de son leader, Son Excellence Monsieur le Président de la République Denis Sassou-Nguesso. Au-delà de la critique, l'objectif qu'il assigne à son opus est de réveiller la conscience des cadres du parti, afin de travailler à rendre le mouvement «fréquentable» et «attractif» auprès de la jeunesse congolaise.

Si le livre a été salué par l'opinion, il a, cependant, été décrié par un certain nombre de cadres du parti, au motif de la mise déloyale sur la place publique, d'un débat interne au parti. Un flot de critiques ayant au passage débordé sa personne, son bilan à la tête de sa circonscription et de la mairie de Brazzaville ainsi que sa supposée «non assiduité» à l'assemblée nationale. Toutes ces critiques n'ont pas manqué de susciter des questions relatives à leurs motivations: que cachent-elles? Leurs auteurs ont-ils réellement lu le livre?

Beaucoup parlent du livre mais, certainement, très peu l'ont lu, au point de ne pas remarquer la hauteur prise par l'auteur, de ne pas relever cette démarche introspective qui s'apparente au «J'assume» de Son Excellence Monsieur le Président de la République Denis Sassou-Nguesso dans l'une des phases les plus tourmentées de l'histoire du parti, et par ailleurs vecteur de son engagement en politique. Ace dernier, il a emprunté sa réponse en ces termes, rappelle-t-il: «J'ai fait sans doute de bonnes choses, sans doute de moins bonnes, comme tout responsable politique, comme tout être humain... Je souhaiterais qu'on m'écoute... Je souhaiterais être compris». Ces manœuvres apparaissent plus comme un écran de fumée visant à éluder le débat et détourner l'opinion de l'essentiel du livre. Le parti devrait accepter et s'attarder sur les critiques d'où qu'elles viennent, car la volatilité et le caractère expéditif des débats en son sein lui coûte déjà cher: de la défiance du peuple à la défection d'éminents cadres.

Le P.c.t n'est pas la propriété exclusive de ses cadres. Il fait partie, comme le rappelle l'auteur, du «patrimoine immatériel de tous les Congolais» et ce fidèlement à sa devise: «Tut pour le peuple, rien que pour le peuple!».

Le livre s'adresse aussi bien aux militants qu'aux sympathisants, à ceux qui apportent leurs suffrages et à qui on n'accorde ni la parole, ni ne demande d'avis et qui, pourtant, méritent d'être informés sur la vie du parti. A ces militants et sympathisants, le livre de Monsieur le député-maire de Brazzaville Hugues Ngouelondélé rétablit leur «droit d'information» sur la santé du parti. Selon le diagnostic établi lors du 6^{ème} congrès ordinaire de 2011, la santé du P.c.t est bien fragile. En réalité, le livre nous apprend que le malaise remonte à ses origines. C'est d'ailleurs l'une des qualités



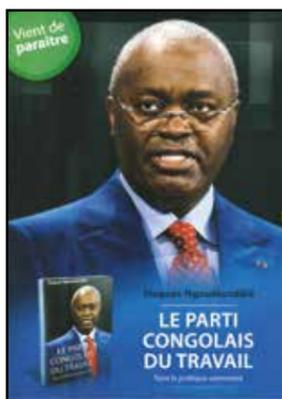
Par Achille Kinouani.

dévouées à ce livre. Ces nombreuses références à l'histoire du pays et du parti en particulier. Les congrès du P.c.t ne sont pas seulement les moments de rassemblement et de raffermissement de la cohésion de ses membres, ils sont aussi le lieu du bilan, des questionnements, des réflexions et de l'élaboration des solutions pour l'avenir.

Que s'est-il passé entre 1972 et 2009?

En 1972, le Président fondateur du parti, l'Immortel Marien Ngouabi, déclarait ceci: «Je me suis rendu compte qu'il y a une grande différence entre ce que je veux et ce que j'obtiens, entre ce que je dis et ce qui se fait concrètement. Je me suis rendu compte, et de plus en plus, qu'il risque d'exister un vide entre les directives et l'exécution, entre la théorie et la pratique». 40 ans après, cette formule de l'Immortel Président Marien Ngouabi trouve encore son actualité.

Aux «flots des promesses pas trop aguichantes et au fond chimériques» s'est ajoutée la «gangrène de la dérive morale», comme l'a déploré Son Excellence Monsieur le Président de la République Denis Sassou-Nguesso, lors de son discours d'investiture du 14 août 2009. En remontant dans le temps, on constate que les qualités morales et intellectuelles des élites au pouvoir vont décroissant. Tout cela s'est traduit par la mise en œuvre de projets fugaces accompagnés d'un enrichissement fulgurant, illicite et éhonté à cet étage supérieur de la société. Malgré des sommes considérables investies, ceux des Congolais au bas de l'échelle sociale font toujours face au chômage, aux pénuries d'eau potable et aux délestages électriques, pire ils se retrouvent sans perspectives. Non sans avoir réussi dans certains domaines, la disparité entre les politiques publiques et les besoins prioritaires des populations, couplée à la dérive morale des élites ont étouffé un bilan pourtant défendable à quelques égards notamment dans la dotation du pays des grandes infrastructures destinées à dynamiser et diversifier notre économie. Le P.c.t se définit comme «parti de masses» dont l'objectif est la transformation de la société en vue de la rendre plus juste et égalitaire. Le fossé abyssal qui existe entre les discours et les réalisations ne date pas d'aujourd'hui, sa persistance depuis sa création jusqu'aujourd'hui marque ainsi l'échec du Parti dans son essence même. Un échec couronné par les interpellations, répétées et non suivi



La couverture du livre.

d'effets, du Président de la République à un «changement de mentalités», à «créer la rupture avec les mentalités déviantes et les comportements pervers du passé» à travers ses deux discours d'intronisation du 14 août 2009 et du 16 avril 2016. La dérive morale que les Congolais ont toujours souhaité voir s'arrêter depuis longtemps est malheureusement l'empreinte du P.c.t. Sa vaine dénonciation est la traduction de la prééminence de la «révolution de la parole» sur celle de «l'action».

Le P.c.t a une influence négative sur les politiques publiques, en raison de la déliquescence morale et intellectuelle des cadres qu'il a promus à des charges publiques. Résultats des courses, le P.c.t n'est plus cette charnière entre l'opinion publique et les institutions gouvernementales. Il n'incarne plus ni l'articulation entre les priorités politiques et les besoins et problèmes des citoyens, ni la conciliation des revendications et leur transformation en politiques générales. Le parti n'est plus une force de proposition, mais un «mouloir» des idées. Il apparaît, aujourd'hui, comme une viliégature où convergent des personnes enclines aux privilèges.

L'adhésion au P.c.t épouse fidèlement une boutade du philosophe français Conche Marcel qui déclarait: «Si vous ne vous êtes pas trouvé un talent dans un domaine quelconque de la vie, faites la politique». Ajoutons à cela: «Adhérez au P.c.t». Les victoires engrangées par le parti sont en trompe l'œil, car outre le fait que les périodes de campagne électorale sont le déversoir des oracles démagogiques, elles sont surtout devenues le «saupoudroir de billets de banques» aux fins d'attirer les électeurs.

La tergiversation sur la refondation du P.c.t contribue à la survivance des antagonismes internes qui alourdissent la machine et ce depuis sa création. Les luttes internes d'hier d'entre lignes «droitière et gauchiste» se sont muées en lutte entre «Conservateurs et Refondeurs» aujourd'hui. Des luttes qui ont détourné le parti de ses vrais objectifs en toute indifférence, face aux préoccupations du peuple.

Au regard de tout ceci, il faudrait faire remarquer que la promesse d'un «Congo émergent d'ici à 2025», ne tiendrait que si à l'actuelle «révolution du discours» succède celle de «l'action», car «l'action libère, l'action vivifie, l'action récompense», dicit Victor Hugo. Une action efficace contre les comportements déviantes, une adoption des comportements nouveaux et dignes engendrera ainsi le «nouveau Congo».

Le miracle de la richesse pour tous, avec l'infinittique inclusive

Le monde change; l'économie, la politique et les miracles aussi! Dans le monde du 21^{ème} siècle, le changement en perspective, c'est «l'infinittique inclusive». Ce néologisme désigne «l'inclusion économique et sociale à l'infini, sans limite, au sens mathématique». L'infinittique inclusive est la construction scientifique permettant de réaliser le miracle de la richesse pour tous les citoyens, hommes, femmes et enfants sans distinction. Elle est la version pragmatique du miracle de la multiplication des pains, rendu intelligible et reproductible en économie, à volonté, à la discrétion de chaque gouvernement.



Daniel Ngassiki et Mme Christine Lagarde, directrice générale du FMI.

Elle est la solution mathématique au problème politique de l'humanité, qui consiste à réaliser tout à la fois l'efficacité économique, la justice sociale et la liberté politique, et, finalement, l'élimination de la pauvreté et des inégalités économiques, sans passer par la fiscalité ni par le budget de l'Etat; mais seulement par la créativité et les miracles de la finance, spécialement l'invention d'un jackpot (patrimoine de gros lot) pour tous à coût zéro pour le budget de l'Etat, au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse.

Il n'y a rien de mieux que de devenir propriétaire de l'Etat à vie, de génération en génération, vacciné contre la pauvreté et les inégalités. Désormais, cela est à la portée de tous les citoyens, au moyen de «l'infinittique inclusive et de l'introduction de l'Etat en bourse», comme société appartenant à tous les citoyens.

Si vous croyez que tout le monde ne peut pas devenir riche, détrompez-vous!

Désormais, la solution existe et est «scientifiquement baptisée l'infinittique inclusive». Le miracle maintenant, c'est l'infinittique inclusive, le vaccin universel contre la pauvreté et les inégalités économiques. Cela commence sur le papier ici et maintenant, dans le monde, en Afrique, au Congo, à Brazzaville devenue le «berceau mondial de l'infinittique inclusive».

Pour en savoir plus, deux solutions, qui se complètent: - Etudier ce livre publié aux Editions Karthala, Paris (Nov. 2016, 272 pages): «L'économie aux canons de l'infinittique inclusive». Sous-titre: «L'invention d'un capitalisme sans pauvreté au moyen de l'introduction de l'Etat en bourse» de Daniel Ngassiki, économiste et banquier africain, ancien secrétaire général (2010-2016) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC).

- Prendre part à nos conférences. Particulièrement, la conférence publique organisée à l'invitation de La Semaine Africaine et Les Dépêches de Brazzaville sur le thème: «L'Afrique invente l'infinittique inclusive. La richesse pour tous par l'introduction de l'Etat en bourse».

Communication principale de Daniel Ngassiki: «L'invention de la richesse pour tous à coût zéro pour le budget de l'Etat via l'introduction de l'Etat en bourse».

Lieu: Brazzaville, Amphi du Rectorat de l'Université Marien Ngouabi.

Date et heure: le vendredi 24 mars 2017, à 14H30. Bienvenue à tous!

Mais, le «nouveau Congo» naîtra aussi avec l'émanation de nouvelles structures politiques et de nouvelles personnalités de bonne éthique. De ce fait, la liquidation du P.c.t paraît inévitable et une impérieuse nécessité. Il en va de l'effectivité de la Rupture et au-delà, le succès de «La marche vers le développement».

On ne pourrait pas maintenir inutilement une structure inefficace au seul motif que l'article 2 de ses statuts lui confère une viabilité perpétuelle. Plutôt que de s'accrocher aux statuts et aux privilèges, il serait temps que l'élite du P.c.t se soumette à la loi de la gravité, retombe enfin sur terre et se confronte à la réalité, afin qu'elle se rende compte de l'immense gâchis et

enclenche, enfin, un processus de modernisation au travers d'une crémation des structures actuelles qui permettra la réincarnation, à partir des mêmes cendres, d'un nouveau parti qui portera tous les espoirs du peuple. En plus de son courage qu'il faut saluer ici, Monsieur le député-maire de Brazzaville Hugues Ngouelondélé a tout le mérite d'avoir porté vers l'opinion publique un débat qui couvait déjà dans les instances du P.c.t, depuis des décennies.

Achille KINOJANI
Président de la
Fondation KINOJANI-
LOUZOLO
Résident en France
(00.33.6.05.53.45.26)

Nouveaux tarifs pour abonnement

Congo	Francophone
6 mois	91 Euros
Retrait sur place:	182 Euros
15.600	Autres pays d'Afrique
Expédié:	96 Euros
23.400	192 Euros
1 an	Europe
Retrait sur place:	96 Euros
31.200	192 Euros
Expédié:	Amérique-Asie
46.800	100 Euros
	200 Euros

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire. e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr



Eau et Assainissement pour l'Afrique
Bureau du Congo

Avenue du Maréchal Lyautey - Enceinte Château d'eau SNDE – CHU – Poto Poto – BP: 152
– Tél.: 00 242 05 527 70 36 Brazzaville Congo – E-mail: wsacongo@wsafrica.org
– Site web: www.wsafrica.org

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI N°001/EAA-CNG/2017)

I. Objet

L'appel à manifestation d'intérêt constitue un mode de présélection des candidats qui seront invités à soumissionner lors de futures procédures d'appels d'offres restreints. A l'occasion d'un marché spécifique, le service ordonnateur transmettra le cahier des charges et l'invitation à soumissionner à tous les candidats figurant sur la liste des pré-qualifiés ou certains d'entre eux choisis sur la base des critères de présélection propres au marché concerné.

Le présent avis à manifestation d'intérêt s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du volet IEC des projets de drainage pluvial et gestion des déchets dans la ville de Brazzaville.

II. Participation

Le présent appel à manifestation d'intérêt

s'adresse aux fournisseurs et prestataires de services, personnes physiques ou morales, exerçant sur le territoire congolais dans le secteur d'activités primaires, secondaire et tertiaires (par exemple en Bureautique, dans les Petits travaux de génie civil, les services traiteurs, la Maintenance informatique, etc.) et qui ne sont frappés d'aucune mesure d'exclusion judiciaire ou fiscale.

III. Domaines

EAA invite donc les fournisseurs / prestataires de services qualifiés à envoyer leurs expressions d'intérêt pour catégories suivantes:

- 1- Fournitures de bureau
 - Papier rame A4;
 - Stylos;
 - Chemises cartonnées;
 - Encres (couleur HP office Jet 7612 et Noir RICOH SP213 SFNw);

- Anti-virus;
- Equipements informatiques et accessoires;
- Etc.

2- Entretien équipements et Services

- Froid /climatisation;
- Groupe électrogène;
- Imprimante;
- Photocopieur;
- Location chaises et matériel de sonorisation;
- Service Traiteur (30 personnes).

3- Communication audio-visuelle

- Réalisation de spots de communication et autres;
- Imprimerie et Sérigraphie;
- Infographie;
- Couverture médiatique.

IV. Soumission

Les entreprises ou PME de droit congolais intéressées par le présent avis sont priées de déposer au secrétariat de EAA au plus tard le vendredi 17 Mars 2017 à 15H00, les documents ci-après:

- Dossiers administratifs prouvant l'agrément par l'Etat Congolais;
- Fournir une présentation des prestations antérieures datant d'au moins un an;
- Fournir un catalogue des différentes prestations fournies il y a un an, pour le volet n°3: communication audio-visuelle;
- Fournir un catalogue de prix pour les soumissionnaires au point 1: Fourniture de bureau.

AIRFRANCE

AVIS AUX VOYAGEURS

NOUVEAUX HORAIRES D'ENREGISTREMENT AU DEPART DE BRAZZAVILLE

A COMPTER DU 3 MARS 2017, LE VOL AF897 DE BRAZZAVILLE A DESTINATION DE PARIS, DECOLLERA UNE HEURE ET VINGT CINQ MINUTES (1H25) PLUS TÔT QUE PREVU, SOIT 21H10.

LES COMPTOIRS D'ENREGISTREMENT SERONT OUVERTS A PARTIR DE 17H30 ET FERMERONT A 19H40.

LA FIN DE L'ENREGISTREMENT DU VOL AIRFRANCE AF897 EST MAINTENUE A 1H30 AVANT LE DECOLLAGE.

PLUS D'INFORMATION SUR [HTTP://WWW.AIRFRANCE.CG](http://www.airfrance.cg)

MERCI DE VOTRE COMPREHENSION



Nécrologie

Maxime Kibongui repose au cimetière de Vindoulou, à Pointe-Noire

Un des fondateurs, en 1964, du groupe vocal «*Les cheveux crépus*», au sein duquel a aussi officié Jacques Loubelo (décédé en 2013), Maxime Kibongui a rendu l'âme, le 7 février 2017, à Pointe-Noire, sa ville natale. Des suites d'une longue et pénible maladie. A l'âge de 77 ans. L'auteur de l'album «*Mikatou*» (conte chanté d'inspiration lari et poèmes), des ouvrages «*N'Tontolo za kindoki*» (la parole sorcière), «*Nzingu wa dzunu*», («*Lutte pour la paix*», épopée animalière), ou «*La Sève du Palmier*» (recueil de chants et poèmes en lari et français), etc. a été inhumé, le 18 février dernier, au cimetière municipal Vindoulou, dans la capitale économique congolaise, devant un parterre d'artistes.



Maxime Kibongui sur scène.

Né en 1938, à Pointe-Noire, Maxime Kibongui, après ses études primaires et secondaires, embrasse la carrière de dessinateur qu'il cumule avec celle de chanteur. En 1964, il crée, avec Jacques Loubelo, le groupe vocal «*Les cheveux crépus*». Un ensemble musical qui s'est illustré dans l'afro-folk, dans lequel évolue d'autres virtuoses, comme Jacques Loubelo, Remy Mouninguissa, Kinouani Kazis et Massamba De Coster. Au sein de ce groupe, la voix angélique de Maxime Kibongui fait des merveilles, lors des différents concerts livrés aussi bien au Congo qu'à l'étranger, à l'image de la mémorable tournée au Cameroun, en 1969. Un périple qui fut un tremplin, pour rallier la France, où le groupe «*Les Cheveux crépus*» finit, hélas ! par se disloquer.

Lors du spectacle, au Palais des sports, à Paris, les chansons de Maxime et sa manière



La dépouille mortelle de Maxime Kibongui.

singulière de danser laissent pantois le public français.

D'ailleurs, il n'est pas incongru de rappeler que c'est au ha-

sard d'une rencontre dans le métro que Maxime Kibongui fait la connaissance d'Anne Marie Hochet, qui devint, plus tard, son épouse.

Le couple Kibongui est rentré au Congo, dans les années 2005, avec plusieurs projets.

Au pays, Maxime Kibongui avait repris la musique, en formant un duo avec Kazis Kinouani, son ex-coéquipier dans «*Les cheveux crépus*», rentré quelques années plus tôt.

Peu avant la levée de la dépouille, les artistes-musiciens et comédiens se sont succédé devant la chapelle ardente, pour déclamer quelques extraits des textes de l'œuvre du disparu, sous les airs musicaux de la sanza de «*Ya Vhos*».

Maxime Kibongui, qui a beaucoup séjourné en France, laisse plusieurs enfants et une veuve: Anne-Marie Kibongui, laquelle dirige la maison d'Éditions Cultures Croisées, qui publie les œuvres de l'artiste décédé. Des œuvres qui ont, toutes, pour objectif principal, de faire connaître et aimer la culture kongo-lari.

Equateur Denis NGUIMBI

Prix Découvertes RFI 2017

Ouverture de l'appel à candidatures

L'appel à candidatures pour la 37^e édition du Prix Découvertes RFI est ouvert, depuis le mercredi 1^{er} mars dernier, à tous les artistes ou groupes musicaux professionnels d'Afrique, de l'Océan Indien et des Caraïbes. Le lauréat bénéficiera d'un prix de 10 000 euros, d'une tournée en Afrique et d'un concert à Paris, en France.



Soul Bang's.

Les candidats ont jusqu'au 30 juin 2017 pour envoyer leurs candidatures. Ces derniers doivent disposer d'une page personnelle sur Internet ou sur les réseaux sociaux incluant un minimum de quatre titres en écoute.

A propos du Prix Découvertes RFI:

Depuis 1981, le Prix Découvertes RFI met en avant les nouveaux talents musicaux du continent africain. Au cours des années, ce Prix a contribué au lancement de nombreux artistes qui ont depuis conquis un public international: Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi (Sénégal)... Le chanteur de R'n'B guinéen Soul Bang's a remporté l'édition 2016 du Prix Découvertes RFI. Son Jury, composé de professionnels, est chaque année présidé par une personnalité. De Fally Ipupa à Jacob Desvarieux, Youssou N'Dour, Angélique Kidjo, Richard Bona, Passi ou Asafro, les présidents du Prix Découvertes RFI apportent leur caution et leur expérience à son rayonnement.

RFI et ses partenaires sont des acteurs engagés auprès du lauréat, ils lui offrent un soutien professionnel et une exposition médiatique.

Le Prix Découvertes RFI est organisé en partenariat avec L'Institut français, l'Organisation Internationale de la Francophonie, la Sacem, Deezer et Ubiznews.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site: www.prixdecouvertes.com

C.E.



Eau et Assainissement pour l'Afrique Bureau du Congo

Avenue du Maréchal Lyautey - Enceinte Château d'eau SNDE – CHU – Poto Poto – BP: 152 – Tél.: 00 242 05 527 70 36 Brazzaville Congo – E-mail: wsacongo@wsafrica.org - Site web: www.wsafrica.org

AVIS DE RECRUTEMENT

Introduction

Le Congo et la France ont signé un programme dénommé Contrat de Désendettement et de Développement (C2D). Ce premier contrat est principalement dédié à l'amélioration des conditions de vie des populations de Brazzaville. Deux financements principaux concernant des infrastructures urbaines sont mis en œuvre par le Ministère à la Présidence, chargé de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux en collaboration avec l'Agence Française de Développement (AFD) et la Mairie de Brazzaville: Le projet de la route de la corniche et le projet de drainage pluvial – Phase 1. Entre autres objectifs recherchés, il est question d'informer les populations et de les impliquer dans le processus d'assainissement de la ville afin de susciter le changement de comportements en matière d'hygiène et d'assainissement. La mise en œuvre du volet IEC dans les arrondissements concernés par les travaux des collecteurs Mission, Mfoa, Madoukou et Makélékélé: Bacongo, Poto Poto, Makélékélé, Moungali et Ouenzé a été confiée à l'Agence EAA et sera exécutée par son bureau du Congo pour une durée de trois (3) ans. A cet effet, il est lancé un avis de sélection, pour l'identification des

prestataires, dans les domaines ci-après:

- 1- Production audio-visuelle: Réalisation de spots d'IEC sur la problématique de la gestion des déchets dans la ville de Brazzaville;
- 2- Travaux d'implantation de 60 panneaux d'IEC (1,50m x 1,20m) dans la ville de Brazzaville;
- 3- Conception-Réalisation et Multiplication de gravures d'image (format A2), pour la promotion de l'hygiène et l'assainissement en milieu scolaire.

Les candidats intéressés par l'une des prestations ci-dessus, sont priés de se rapprocher de EAA, pour obtenir les TDR y afférents, au plus tard le 10 Mars 2017 à 15H.

Les dossiers de candidature doit être adressés sous pli fermé à Madame la Représentante Résidente de EAA au secrétariat du bureau de l'Agence EAA au Congo sis au Centre des Métiers de la SNDE (enceinte château d'eau-CHU), au plus tard le 15 Mars 2017 à 12 heures précises.

ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS DU CONGO
CONSEIL NATIONAL
PRESIDENCE
Tél.: 05 551.00.48 - 06 664 64 10 / BRAZZAVILLE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ce mardi 28 février 2017, s'est tenue, au siège de l'Ordre, sis centre-ville, la réunion du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens du Congo, sous la Présidence de son Président, le Docteur Hyacinthe INGANI.

Cette réunion a passé en revue tous les points cruciaux de l'exercice de la profession, à savoir:

- Les conditions de création, d'implantation et de transfert des officines, des dépôts pharmaceutiques, des organes de gros et des Laboratoires de biologie médicale;

- Les conditions d'éligibilité des soumissionnaires aux appels d'offres initiés par le Ministère de la Santé et de la Population sur les médicaments et les réactifs de laboratoires;

- Le fonctionnement des instances ordinales et les perspectives de

renouvellement de ces instances dirigeantes;

- Un accent particulier a été mis sur la publication du Code de déontologie.

Le Conseil a émis le vœu de rencontrer l'autorité de tutelle, afin d'examiner tous les problèmes inhérents à l'exercice de la profession pharmaceutique.

Débuté à 9 h, la réunion du Conseil National des Pharmaciens du Congo a pris fin à 15 heures.

Fait à Brazzaville,
le 28 février 2017.

Ordre des Pharmaciens
du Congo
Conseil National
Président
Le Conseil National



LE RESEAU DES SMARTPHONES

TO SEPELA
Gagnants de la semaine du 23
au 27 Fevrier 2017

AG Partners®

Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains	Numéros de Téléphones	Gains
055264383	Smartphone	041007040	20 000 FCFA	055392003	25 000 FCFA
044850103	Smartphone	044875798	20 000 FCFA	056922487	25 000 FCFA
055027935	Smartphone	055510475	20 000 FCFA	050495858	25 000 FCFA
055450044	Smartphone	056084422	20 000 FCFA	055614329	25 000 FCFA
040914998	Smartphone	055644630	20 000 FCFA	050270063	25 000 FCFA
053743389	Smartphone	044368333	20 000 FCFA	056219520	25 000 FCFA
055194744	Smartphone	055620378	20 000 FCFA	044800352	25 000 FCFA
055986985	Smartphone	055355252	20 000 FCFA	055585442	25 000 FCFA
055777667	Smartphone	041010108	20 000 FCFA		
040892665	Smartphone	055157900	20 000 FCFA	056868628	30 000 FCFA
057847219	Smartphone	055924437	20 000 FCFA	050881247	30 000 FCFA
055910712	Smartphone	057771001	20 000 FCFA	044530099	30 000 FCFA
055959397	Smartphone	055230399	20 000 FCFA	044561059	30 000 FCFA
056345307	Smartphone	053745686	20 000 FCFA	055514557	30 000 FCFA
050993124	Smartphone	050623851	20 000 FCFA	053570772	30 000 FCFA
055094822	Smartphone	053760961	20 000 FCFA	057360405	30 000 FCFA
056321790	Smartphone	055662412	20 000 FCFA		
055620422	Smartphone	044684458	20 000 FCFA		
053897454	Smartphone				
050131634	Smartphone				
055858580	Smartphone	055699430	25 000 FCFA		
050707072	Smartphone	044907415	25 000 FCFA		
044618062	Smartphone	055751356	25 000 FCFA		
044598451	Smartphone	055776667	25 000 FCFA		
055716531	Smartphone	044088186	25 000 FCFA		
053687133	Smartphone	053822831	25 000 FCFA		
050264922	Smartphone	055017349	25 000 FCFA		
055431763	Smartphone	055633173	25 000 FCFA		
055566518	Smartphone	056141066	25 000 FCFA		
044550156	Smartphone	055598807	25 000 FCFA		
040264719	Smartphone	050831291	25 000 FCFA		
055654254	Smartphone	044996961	25 000 FCFA		
056162429	Smartphone	050231998	25 000 FCFA		
044373112	Smartphone	055410685	25 000 FCFA		
057191666	Smartphone	055969696	25 000 FCFA		
044700527	Smartphone	055311954	25 000 FCFA		

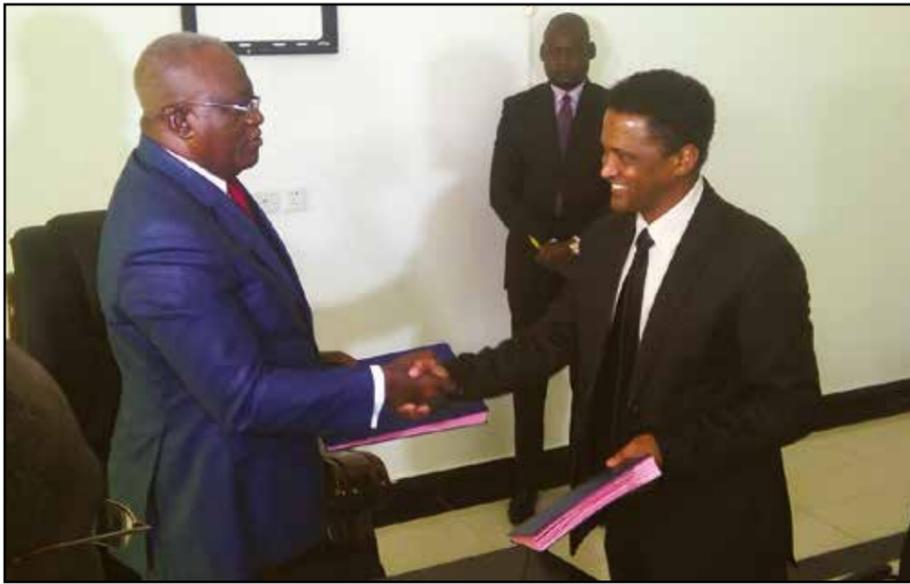
Centre national de formation de football

Un grand chantier attend le nouvel entraîneur, Valdo

Le Congo a confié l'encadrement technique du C.n.f.f (Centre national de formation de football) de Brazzaville à l'ancien international brésilien et mythique milieu de terrain du PSG (Paris Saint-Germain) des années 90, Cândido de Oliveira Filho, dit "Valdo". La mission de l'ex-n°10 carioca s'annonce on ne peut plus compliquée. Valdo succède à l'Italien Paolo Berrettini, dont le contrat venait d'expirer. Mardi 28 février 2017, il s'est engagé avec le Ministère des sports et de l'éducation physique congolais pour prendre en main l'encadrement technique du C.n.f.f. et devient, au passage, le sélectionneur des moins de 17 et 20 ans du Congo. L'ancien international aiververde a paraphé un contrat de 3 ans. Il a la lourde mission de «dynamiser le C.n.f.f.», a indiqué le ministre Léon Alfred Opimbat, qui a signé, également, ledit contrat.

Valdo très motivé

Le Brésilien s'est dit non seulement «ravi» de travailler pour le Congo, mais aussi «motivé» pour réussir sa nouvelle mission au Centre national de formation de football, soulignant qu'il y a beaucoup de boulot, certes, mais qu'il connaît «ses responsabilités». «Je promets beaucoup de travail avec les jeunes. Je suis capable d'amener les jeunes Congolais très loin. Je vais donner le maximum pour, vraiment, former les jeunes joueurs pour que dans les années 2022 le Congo participe à la Coupe du monde»,



Valdo et le ministre Opimbat après la signature du contrat du Brésilien.

a-t-il signifié.

Résistera-t-il aux pressions?

Le C.n.f.f est réglé par un décret présidentiel. Le technicien brésilien doit se focaliser sur la détection et la formation des jeunes dans leur environnement avec des méthodes modernes, première vocation du centre. Il doit être «rigoureux sur les questions de recrutement, notamment les âges», a insisté le ministre Léon Alfred Opimbat. L'autre mission est liée à sa fonction de sélectionneur national des équipes nationales du Congo des moins de 17 et 20 ans, engagées régulièrement dans les compétitions internationales. Or, il prend les commandes de la structure après la disqualification du Congo

de la phase finale de la CAN U17, pour fraude avérée sur l'âge d'un joueur pendant les éliminatoires, malgré sa qualification sur le terrain. Le défi s'annonce donc de taille pour Valdo. Il doit, en effet, résister aux pressions de toutes sortes, dans le choix des «véritables» cadets et juniors devant intégrer le centre et les sélections nationales à limite d'âge, et, surtout, ne pas succomber à la tentation de tricher, face à l'obligation de résultat, mais aussi à l'inorganisation et l'irresponsabilité de certains dirigeants qui poussent, souvent, à prendre ce raccourci... Cândido Filho "Valdo" est le troisième encadreur technique étranger du centre national de formation de football depuis sa création en 2005. Agé de 53 ans, 66 sélections avec

l'équipe nationale du Brésil, il a participé deux fois à la Coupe du monde (1986, au Mexique, et 1990, en Italie). Il a connu son apogée au PSG, étant sacré champion de France en 1994 et ayant participé à trois campagnes de Coupe d'Europe, atteignant à chaque fois les demi-finales. Il a également remporté deux fois la Coupe de France et une fois la Coupe de la Ligue.

Comme encadreur technique, Valdo a été directeur sportif du club des Lusitanos de Saint-Maur, entre 2013 et novembre 2014, et entraîneur au Mouloudia d'Alger. Il a travaillé comme consultant en France (BeIN, l'Equipe) et au Portugal (A Bola, Benfica TV).

G.M.

Basket-ball

Les jeunes ont désormais leur part de Junior NBA League



Match d'ouverture de la Junior NBA League.

Organisée par la NBA Africa (National basket-ball association), en partenariat avec MTN Congo, la 1ère édition de la Junior NBA League au Congo a été lancée, mercredi 1er mars 2017, à Brazzaville, par le ministre congolais des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat, en présence des officiels concernés par ce projet au Congo.

Le coup d'envoi de la Junior NBA League a été donné au Gymnase de Makélékélé, qui a vibré au rythme des premiers rebonds de la balle orange. Le tournoi mettra en compétition plusieurs établissements

scolaires du département de Brazzaville pendant plusieurs semaines. Lors de la cérémonie de lancement, les officiels ont, chacun, prononcé un mot de circonstance axé dans le sens d'encourager la pratique du sport, en général, du basket-ball, en particulier, dans les milieux des jeunes, notamment scolaires. Exprimant sa reconnaissance aux initiateurs de ce projet, Bruno Jean-Richard Itoua, président de la Fécofet (Fédération congolaise de basket-ball), a souhaité «que tout le monde ait un panneau de basket partout où il sera pour faciliter le développement du basket congolais».

Amadou Gallo Fall, vice-président de la NBA et Directeur général pour l'Afrique, a indiqué que cette ligue va créer plus d'opportunités pour les jeunes garçons qui jouent au basket-ball et qu'il attend «avec impatience la saison inaugurale tandis que nous poursuivons nos efforts en faveur de l'expansion de notre sport sur tout le continent africain». Pour Djibril Ouattara, PDG de MTN Congo, le sport véhicule des valeurs de fair-play, d'effort, du travail constant et de dépassement de soi. «Et MTN est fier de porter ces valeurs à travers le basket-ball dans ce tournoi», a-t-il signifié.

Rony Turiaf, star du basket-ball américain et champion 2012 avec les Heat de Miami, s'est réjoui d'être à Brazzaville et apprécie cette initiative. «Le basket-ball est un excellent moyen d'enseigner aux jeunes le leadership et le respect, qui sont applicables sur le terrain de sport et en dehors. Je suis excité de me joindre à la NBA et à MTN République du Congo lors du lancement de la première ligue junior de la NBA à Brazzaville et me réjouis de voir une saison inaugurale formidable», a-t-il indiqué.

La Junior NBA League est une ligue scolaire de basket pour les jeunes de 18 ans au moins. Une trentaine d'équipe représentant différents établissements scolaires de Brazzaville vont s'affronter. Chaque équipe représente l'une des 30 équipes de la NBA américaine et a reçu des maillots correspondant à ces équipes. Tout comme dans la franchise américaine, les équipes ont été divisées en deux conférences. Les huit premières équipes de chaque conférence seront qualifiées pour les play-offs. Les deux meilleures équipes de chaque conférence se rencontreront, ensuite, pour gagner le titre de champion.

Larsain Polmer NKENDA ZASSET (stagiaire)

Repères

Dix sélections africaines au Mondial 2016?

Lors de son passage en Mauritanie, mardi 28 février 2017, le président de la Fifa a rendu aux fédérations africaines la confiance dont elles le couvrent depuis son élection. A Nouakchott, il était encore question de la répartition des quarante-huit places. Chaque confédération son bout de gras et les présidents africains avaient émis le souhait d'avoir une dizaine de places en lieu et place des cinq prévues à l'origine. Gianni Infantino a tenu à apporter son soutien à leur requête. «Sur les quarante-huit équipes prévues pour le Mondial 2026, neuf à dix seront africaines. Nous allons y travailler.», a déclaré le Suisse en conférence de presse, avant d'ajouter que l'augmentation du nombre d'équipes à cet événement mondial majeur va donner lieu à de plus grands investissements dans le monde, particulièrement en Afrique. Une décision logique, à l'en croire, mais aussi un beau cadeau à ses plus fidèles soutiens: «On donne le droit de rêver à tout le monde et il n'y a pas meilleur moyen de faire rêver que la participation à un événement aussi majeur». Les Européens, qui réclament quant à eux un minimum de seize places, verront-ils leur cas traité avec la même attention?

Real Madrid. Les arbitres partent avec des sacs remplis de cadeaux.

Un sac rempli de gadgets aux couleurs du Real Madrid et la Liga s'enflamme. En offrant plusieurs présents (stylos, badges...) à un arbitre qui venait de lui accorder un penalty controversé contre Villarreal, qui avait mené 2-0, avant de l'emporter, le club merengue a émis le doute sur son incroyable remontée, dimanche 26 février.

Pogba agressé au restaurant

Lundi 27 février 2017, Paul Pogba dînait dans une curry house bien connue de Manchester, lorsqu'il a été approché par des fans lui demandant de signer un autographe, ce qu'il a poliment refusé de faire, préférant rester tranquille avec ses amis. Les fans se sont alors énervés, affirmant qu'il était irrespectueux vis-à-vis de supporters qui aident à payer son salaire mirobolant. Et ce n'est que grâce aux employés du restaurant qu'ils n'ont pas pu en venir réellement aux mains. L'un des hommes présents a, tout de même, jeté une assiette en direction du Français, sur le reculir, pendant que le staff du restaurant tentait de retenir le reste du groupe.

Fifa. Jérôme Valcke fait appel devant le TAS

L'ancien secrétaire général de la Fifa (Fédération internationale de football association), sous Sepp Blatter, vient de faire appel de sa suspension de 10 ans devant le tribunal arbitral du sport. Il avait été reconnu coupable de corruption, entre autres.

Championnat national d'élite Ligue 1

Après le dernier match de la huitième journée qui ont permis aux Diables-Noirs de retrouver le sourire (finalement éphémère) en battant Jeunes Fauves (2-1) et à J.S.T de sortir victorieuse de l'A.S.K (2-0), place à la neuvième journée, mercredi 1er et jeudi 2 mars. Les résultats ci-après ont été enregistrés:

S.M.O-Tongo F.C (1-0), Patronage Sainte-Anne-J.S.T (0-1), F.C Nathaly's-F.C Kondzo (1-1), A.S Cheminots-Inter Club (0-1), La Mancha-Diables-Noirs (4-0), A.C Léopards-Jeunes Fauves (0-0), CARA-Nico-Nicoyé (1-2), Etoile du Congo-A.S Otohô (0-0).

Des résultats parfois surprenants! C'est le cas de le dire puisque rien ne va plus chez les Diables-Noirs, matés à Pointe-Noire, CARA a incroyablement coulé et l'A.C Léopards, méconnaissable, a été freiné...

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise
ALLER + LOIN

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassaï (Face au ccf)
Tél : (+242) 053010238 / 055501075

Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (Face à la Mairie)
Tél : (+242) 055501071 / 055501073

www.gxinternational.net Nos partenaires



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



LED 32" HD: **159 000 Fcfa**

LED 40" FULL HD SMART: **299 000 Fcfa**

LED 48" FULL HD SMART: **399 000 Fcfa**

LED 55" FULL HD SMART: **549 000 Fcfa**

LED 65" FULL HD SMART: **999 000 Fcfa**

6 Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex-Avenue Foch), près de la Mandarine centre-ville Brazzaville
République du Congo

Tél: 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com